

OCTOBRE
2024
N°009

Mada Vert



MAGAZINE SEMESTRIEL DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le MEDD renforce l'engagement pour la préservation du PARC NATIONAL D'ANKARAFANTSIKA

P6



© CNFEREF

PROTEGER
les vies, la santé et
le bien-être



des enfants et la
résilience de leur
communauté.

AUTONOMISER
chaque enfant et
chaque jeune



pour devenir un
champion de
l'environnement.

REDUIRE
l'empreinte
environnementale



et plaider pour
des accords
ambitieux pour le
développement
durable.

Trois piliers pour aborder le changement climatique.

Scannez le QR code pour lire
le Programme pays de l'UNICEF Madagascar
2024 - 2028



6 - Madagascar renforce la protection de ses mangroves grâce à un partenariat international.

6 - Le MEDD renforce l'engagement pour la préservation du parc national d'Ankarafantsika.

7 - Formation des jeunes Malagasy pour les COP

8 - Journée sans pollution :
- Une mobilisation collective pour l'environnement
- Cinq partenariats pour lutter contre la pollution à Madagascar.

9 - Madagascar et le GEF organisent le dialogue national du FEM8

9 - Cinquième Dialogue National : Madagascar se prépare pour les COP des conventions de Rio.

10 - Renforcer la collaboration environnementale à Madagascar.

10 - Madagascar signe le traité sur la Conservation de la biodiversité Marine.

11 - Action climatique et enfants :
- Un appel à l'engagement mondial
- Madagascar s'engage pour les enfants et le climat.

12 - Madagascar a renforcé son engagement climatique lors de la réunion de haut niveau NET ZERO CARBONE à l'assemblée générale des nations unies.

13 - Collaboration Internationale : Zimbabwe partenaire pour la gestion des déchets à Madagascar.

13 - Lancement du projet "Diocèse Vert" à Diégo-Suarez pour la protection de l'Environnement.

14 - Madagascar accueille la COP11 de la convention de Nairobi pour la protection de l'environnement marin.

15 - Lancement de la politique de cuisson propre à Madagascar.

15 - ONE :
La révision du décret relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE)

16 - GEF6-AMP : Biodiversité marine - 755 000 hectares d'aires marines protégées créés d'ici 2026

18 - S2NPA

20 - ABS-MADA : Mise en œuvre effective du protocole de NAGOYA

22 - UNESCO : Le projet BIOCOM

24 - SAF FJKM : Financement et assurance des risques climatiques (CDRFI) : Focus sur les expériences du terrain

26 - RINDRA : Le CNFTF : un pilier du reverdissement de Madagascar

27 - AFAFI-NORD : Protégeons le sol pour une agriculture durable et rentable !

28 - AFAFI-CENTRE : Certification des charbonniers du programme AFAFI CENTRE/PROJET DIABE

29 - AFAFI-SUD : Promotion du Biocharbon dans les régions Androy et Anosy

30 - CONSERVATION INTERNATIONALE : Paysages durables dans l'Est de Madagascar

32 - OLEP : Protéger la mer et les côtes pour le bien-être du peuple Malgache.

33 - MNP : Suivi écologique à long terme de la biodiversité et des écosystèmes des aires protégées gérées par Madagascar National Parks

34 - OZONE : Le Protocole de Montréal : Une Etape Majeure pour L'Action Climatique.

36 - KOBABY : Le développement économique durable de la région DIANA a travers le renforcement de ses aires protégées et le partage des avantages générés par ces aires protégées

41 - DREDD DIANA : Échos environnementaux : Les actions de la DREDD DIANA au deuxième trimestre 2024

42 - FONDATION TANY MEVA : Pour une conservation de la biodiversité axée sur communautés

EDITION MADAWORK

Directeur de Publication : MEDD

Rédaction : MEDD / Luciano RAZAFIMAHEFA

Tiana RAMANOELINA

Infographiste : Johan RAKOTOZAFY

Régie Publicitaire : Rina RAKOTOARIMALALA /MADAWORK

Collaborations & Crédits photos :

MEDD - MNP - CNFREF

MADAVERT est une publication de la Société MADAWORK. Parution Avril 2024 - Dépôt légal à la parution - ISSN en cours. MADAVERT est une marque déposée auprès de l'OMAPI. 2.000 ex. La reproduction des illustrations et/ou articles parus dans ce Magazine MADAVERT est strictement interdite.

Contact : 034 39 111 55 / madawork6@gmail.com



Monsieur Max Andonirina FONTAINE
Ministre de l'Environnement
et du Développement Durable

MOT DU MINISTRE

Une entreprise de production forestière rentable et durable, modèle répliquable dans tout Madagascar surtout face au défi national de reboiser annuellement de nouveaux 40 000Ha de reboisement.

Chers collaborateurs, partenaires et ami(e)s de l'environnement,

Je tiens avant tout à exprimer mes sincères remerciements au Président de la République, Andry RAJOELINA, et au Premier Ministre, Christian NTSAY, pour leur confiance renouvelée en me reconduisant à la tête du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD). Cette reconnaissance souligne notre engagement commun et la continuité des efforts pour faire de Madagascar un modèle de durabilité.

Nous sommes sur notre lancée, avec une détermination intacte et des actions concrètes pour relever les défis environnementaux et climatiques. Les chantiers restent vastes, mais nos efforts pour développer des projets novateurs se renforcent chaque jour. Cette année, la diplomatie verte a été au centre de notre stratégie. Nous avons eu l'honneur d'accueillir la onzième Conférence des Parties à la Convention de Nairobi (COP11), un événement marquant pour notre pays. En août dernier, nous avons également reçu la visite historique de Carlos Manuel RODRIGUEZ, PDG du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF), le plus grand contributeur aux projets environnementaux à Madagascar. Sa venue témoigne de la reconnaissance internationale pour nos efforts et ouvre la voie à une collaboration renforcée pour les années à venir. Notre ambition est claire : asseoir la position de Madagascar sur la scène internationale et consolider notre rôle de leader en matière de conservation et de durabilité.

En parallèle, notre politique de « tolérance zéro » contre les trafics illicites et la corruption dans le secteur environnemental reste plus que jamais une priorité. Les réseaux de trafiquants sont organisés et cherchent sans cesse à contourner la loi. Face à cela, nous déployons des efforts

soutenus pour renforcer l'efficacité de notre dispositif de lutte contre la corruption. Dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, et grâce au travail de la Direction de l'Unité de Lutte contre la Corruption (DULC) en collaboration avec la gendarmerie, la Police Nationale et nos informateurs, plusieurs réseaux de trafiquants ont été démantelés, empêchant ainsi l'exportation illégale de ressources naturelles précieuses.

Sur le terrain, j'ai pu constater de mes propres yeux l'ampleur de la dégradation de notre environnement. En parcourant nos côtes et nos campagnes, j'ai rencontré celles et ceux qui, au quotidien, subissent de plein fouet les effets du changement climatique. Les pêcheurs voient leurs prises diminuer en raison de la montée des eaux et de la pollution marine, tandis que les artisans font face à une raréfaction de leurs matières premières. Ces réalités sont alarmantes et soulignent l'urgence d'agir pour protéger notre patrimoine naturel et soutenir les communautés vulnérables.

Ainsi, nous poursuivrons nos actions avec conviction, main dans la main avec nos partenaires et l'ensemble de nos équipes. Ensemble, faisons de la protection de notre environnement un pilier de développement durable pour Madagascar.

Intégrité
Relève
Professionnalisme
Redevabilité Sociale



SIEGE SOCIAL ANTSIRINALA BP : 66 - Moramanga (514)
Tél.: +(261) 32 05 417 64
E-mail : vente.fanalamanga@gmail.com

BUREAU ANNEXE NANISANA BP : 4127 - Antananarivo (101)
Tél.: +(261) 32 44 607 06
E-mail : annexe@fanalamanga.mg



Madagascar renforce la protection de ses mangroves grâce à un partenariat International.

Antananarivo, 14 Octobre 2024 – Le Gouvernement malgasy, par l'intermédiaire du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), a signé une convention de partenariat avec l'International Mangrove Center (IMC) et la Mangrove Conservation Foundation (MCF) de Chine. Cet accord vise à promouvoir la préservation et la gestion durable des mangroves à Madagascar.

Les mangroves jouent un rôle crucial dans la préservation de l'environnement. Elles protègent les côtes de l'érosion marine, offrent un habitat essentiel à des milliers d'espèces et contribuent à la réduction des niveaux de carbone dans l'atmosphère. Dans ce contexte, la collaboration entre Madagascar et la Chine a pour objectif de renforcer les capacités nationales en matière de gestion durable des mangroves tout en sensibilisant les populations locales à l'importance de ces écosystèmes.

Dans le cadre de ce partenariat, vingt techniciens malgaches auront l'opportunité de suivre une formation en Chine sur la gestion durable des mangroves. Ce pays, déjà avancé dans la protection et la valorisation économique des mangroves, apportera une expertise précieuse qui bénéficiera non seulement aux techniciens, mais aussi à l'ensemble du pays.



Formation des Jeunes Malagasy pour les COP

Antananarivo, 4 Octobre 2024 - Trente jeunes du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et d'associations ont récemment suivi une formation sur la négociation. L'objectif est de les préparer à représenter Madagascar lors des trois prochaines Conférences des Parties (COP) de la Convention de Rio.

Cette initiative, rendue possible grâce à la collaboration entre le MEDD, l'UNICEF, l'UNFPA et Aika, vise à renforcer les compétences de ces jeunes pour défendre les intérêts environnementaux du pays sur la scène internationale. Ils représentent un atout précieux pour Madagascar dans les discussions mondiales sur le climat et la biodiversité.

Cinquième dialogue national : Madagascar se prépare pour les COP des Conventions de Rio.

Antananarivo, 3 Octobre 2024 – Le cinquième dialogue national sur la préparation de Madagascar aux Conférences des Parties (#COP) des trois conventions de #Rio s'est déroulé ce jeudi à la salle de conférences du Ministère de l'Économie et des Finances. Cet événement crucial a rassemblé divers acteurs pour peaufiner les positions nationales en vue de ces sommets environnementaux mondiaux.

● Au cours de ce dialogue, les participants ont présenté les dernières versions des positions nationales, fruit de plusieurs séries de discussions antérieures. Ces échanges ont permis de partager des informations précieuses sur les préparations pour les conférences, ainsi que d'explorer les side events et les segments de haut niveau qui auront lieu lors des COP.

L'événement a réuni des représentants des ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des experts nationaux. Ensemble, ils ont discuté des enjeux environnementaux majeurs et affiné les propositions de Madagascar pour ces conférences internationales.

Le MEDD renforce l'engagement pour la préservation du Parc National d'Ankarafantsika.

Antananarivo, 11 Octobre 2024 – Lors de sa visite au Parc National d'Ankarafantsika, Monsieur le Ministre Max Andonirina FONTAINE a rencontré les patrouilleurs responsables de la surveillance et de la lutte contre les incendies. À cette occasion, il a remis des certificats de formation aux patrouilleurs, attestant de leur engagement dans la lutte contre les feux.



La cérémonie s'est poursuivie par la distribution de matériel essentiel, comprenant des équipements de lutte contre les incendies, des outils pour le suivi des reboisements, ainsi que des ustensiles de cuisine et un téléviseur, destinés aux patrouilleurs, aux VOI et au Fokontany.

Le Ministre a salué les efforts collectifs déployés pour préserver ces joyaux de biodiversité, en mettant l'accent sur l'importance de leur travail face aux menaces d'incendie, particulièrement en cette période sèche.

Pour renforcer la protection du parc, le MEDD, Madagascar National Parks et leurs partenaires ont installé une salle de contrôle des feux, équipée de technologies d'imagerie satellite. Cette installation permet de détecter en temps réel les départs de feu, facilitant ainsi une intervention rapide et efficace.



Journée Sans Pollution :

Une mobilisation collective pour l'Environnement

Antananarivo, le 6 octobre 2024 – Antananarivo a connu une journée symbolique avec la célébration de la Journée Sans Pollution, un événement marquant pour la sensibilisation à la lutte contre la pollution de l'air. Sous la direction du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), cette initiative a bénéficié de la participation massive des partenaires techniques et financiers, des associations de jeunes, des forces de l'ordre, ainsi que des secteurs public et privé.

Le point culminant de la journée a été une grande marche pour l'environnement, à laquelle ont pris part de nombreux passionnés de transports non polluants. Les participants ont répondu à l'appel du MEDD pour unir leurs efforts dans la lutte contre la pollution atmosphérique, qui représente une menace grandissante pour la santé publique et l'environnement.

L'initiative vise à sensibiliser les citoyens à l'impact négatif de la pollution de l'air, tout en encourageant des actions concrètes pour réduire les émissions toxiques. Les autorités ont mis l'accent sur l'importance de l'implication de tous les acteurs, illustrant qu'une volonté collective peut faire la différence.

Cinq partenariats pour lutter contre la pollution à Madagascar.

À l'occasion de la Journée sans Pollution, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a renforcé son engagement envers un avenir plus durable en signant cinq conventions de partenariat. Ces initiatives visent à lutter contre la pollution et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le pays.

La première convention, signée avec la société Vmoto Madagascar, a pour objectif de promouvoir des solutions de mobilité verte. Ce partenariat ambitionne de réduire les émissions nocives et de favoriser une transition vers des modes de transport plus durables.

Le MEDD a également collaboré avec l'Agence des Transports Terrestres (ATT) pour promouvoir des solutions écologiques dans le secteur des transports. Cette convention met l'accent sur la réduction des GES, la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales et l'encouragement à l'utilisation d'énergies propres.

Le MEDD a également établi une collaboration avec le Ministère délégué en charge de la Gendarmerie Nationale. Ensemble, ils s'engagent à mettre en place des normes de qualité de l'air, à promouvoir les énergies renouvelables et à sensibiliser la population aux bonnes pratiques environnementales.

Enfin, un partenariat a été établi avec le Centre National de Recherches Industrielles et Technologiques CNRIT. Les deux parties conviennent que la pollution dégrade l'environnement dans divers secteurs, notamment le transport, le tourisme, l'agriculture et l'industrie. Elles s'accordent sur le fait que la recherche scientifique est essentielle pour faire face à ces défis.

Un autre accord a été conclu avec Kajy University. Ce partenariat met l'accent sur la coopération dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de l'éducation, dans le but de renforcer les capacités locales et de proposer des solutions durables pour réduire la pollution et les émissions de GES.

Ces initiatives témoignent de la volonté du gouvernement malgache de prendre des mesures concrètes pour protéger l'environnement. La lutte contre la pollution est plus que jamais une priorité, et ces partenariats représentent un pas significatif vers un avenir plus vert et durable pour Madagascar.



Madagascar et le GEF organisent le Dialogue National du FEM8

Soutenu par le Secrétariat du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a organisé le Dialogue National du FEM8, qui s'est tenue les 27 et 28 août 2024. Cette initiative, régulièrement mise en œuvre par le FEM, vise à aider les pays à optimiser l'utilisation des ressources. Cette année, la tenue de ce Dialogue National coïncide avec le trentième anniversaire de la collaboration entre Madagascar et le FEM. L'équipe du FEM est dirigée par son Président Directeur Général, Monsieur Carlos Manuel RODRÍGUEZ.

Ce dialogue a été sous la présidence de Monsieur Max Andonirina FONTAINE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable MEDD, Monsieur MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert, Ministre de la Pêche et de l'Économie Bleue MPEB, ainsi que Monsieur JEAN-BAPTISTE Olivier, Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures MEH.



L'objectif de ce huitième cycle de programmation (FEM8) est d'évaluer l'impact des trente années de collaboration dans les vingt-quatre régions du pays ayant bénéficié des soutiens du FEM, tout en programmant les futures collaborations.

Ces trois décennies d'engagement ont permis à notre pays d'accéder à plus de 200 millions USD en financements, facilitant ainsi l'établissement de divers outils stratégiques et juridiques, le développement durable, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité ainsi que la protection générale de l'environnement. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) soutient notre pays dans l'accomplissement de l'engagement pris lors du sommet de Sydney, qui vise à tripler la superficie des aires marines protégées. Il est indiscutable que, tant que nos écosystèmes forestiers subsistent, le FEM a joué un rôle déterminant dans la sauvegarde de ces héritages nationaux, dont certains sont inscrits au Patrimoine Mondial.

Cinquième dialogue national : Madagascar se prépare pour les COP des Conventions de Rio.

Antananarivo, 3 Octobre 2024 – Le cinquième dialogue national sur la préparation de Madagascar aux Conférences des Parties (#COP) des trois conventions de #Rio s'est déroulé ce 3 octobre 2024 à la salle de conférences du Ministère de l'Économie et des Finances. Cet événement crucial a rassemblé divers acteurs pour peaufiner les positions nationales en vue de ces sommets environnementaux mondiaux.



Au cours de ce dialogue, les participants ont présenté les dernières versions des positions nationales, fruit de plusieurs séries de discussions antérieures. Ces échanges ont permis de partager des informations précieuses sur les préparations pour les conférences, ainsi que d'explorer les side events et les segments de haut niveau qui auront lieu lors des COP.

L'événement a réuni des représentants des ministères sectoriels, des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des experts nationaux. Ensemble, ils ont discuté des enjeux environnementaux majeurs et affiné les propositions de Madagascar pour ces conférences internationales.

Renforcer la Collaboration Environnementale à Madagascar.

Antananarivo, 26 Septembre 2024 - Tous les secrétaires généraux des ministères se sont réunis pour un atelier dédié au renouvellement du décret relatif au Comité Interministériel de l'Environnement (#CIME). Cet événement met en lumière l'importance d'une approche collaborative pour affronter les défis environnementaux à Madagascar.

Le domaine de l'environnement est transversal, touchant de nombreux secteurs d'activité. Chaque ministère a un rôle essentiel à jouer dans cette lutte. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (#MEDD) est chargé d'élaborer les politiques et stratégies nécessaires tout en coordonnant les efforts de préservation de l'environnement dans le pays.

Lors de l'atelier, les participants ont discuté des moyens de renforcer la coopération interinstitutionnelle et d'optimiser la prise de décisions communes face aux enjeux environnementaux, tels que la déforestation, la gestion des déchets et la protection de la biodiversité.



Madagascar Signe le traité sur la conservation de la biodiversité marine.

New York, 25 septembre 2024 – Madagascar a signé aujourd'hui à New York le traité sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, connu sous le sigle BBNJ (Marine Biodiversity of Areas Beyond National Jurisdiction). Cette signature intervient après l'adoption du traité en Conseil des Ministres.

Ce traité représente un pas important pour la protection des écosystèmes marins en haute mer, qui sont souvent menacés par la pollution, la surpêche et le changement climatique. La prochaine étape pour Madagascar sera la ratification de ce texte par le Parlement, ce qui permettra d'engager pleinement le pays dans les efforts internationaux de conservation marine.

Il est à noter que le texte a été finalisé lors d'une conférence intergouvernementale à l'ONU le 4 mars 2023 et adopté le 19 juin 2023. Cette avancée marque un tournant dans les initiatives de préservation de la biodiversité marine, affirmant l'engagement de Madagascar envers des pratiques durables et la protection de ses ressources maritimes.



Action Climatique et Enfants : Un appel à l'engagement mondial.

En marge du "Sommet de l'avenir" à New York, le Ministre Max Andonirina FONTAINE a participé à une table ronde organisée par l'UNICEF le 23 septembre 2024. Intitulé "Réaliser le bilan mondial en faveur des enfants : placer les enfants et les générations futures au cœur de l'action climatique", cet événement a rassemblé des figures clés telles que S.E. Moukhtar BABAÏEV, Président désigné de la COP29, et Madame Kitty van der Heijden, Deputy Executive Director de la COP29, ainsi que d'autres Ministres et des Défenseurs de la jeunesse de l'UNICEF.

Cette rencontre a permis de souligner l'importance des actions climatiques spécifiques sur les enfants et les jeunes afin de garantir leur intégration dans l'agenda de la COP29. Les intervenants ont insisté sur le fait que les enfants et les jeunes doivent jouer un rôle central dans les processus décisionnels liés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, a eu par cette occasion l'opportunité de discuter avec une jeune représentante des Caraïbes sur la gestion des risques et vulnérabilités des enfants face aux aléas climatiques.

Cette table ronde a ainsi renforcé l'idée que l'engagement climatique doit nécessairement prendre en compte les voix et les besoins des générations futures pour construire un avenir durable.



Madagascar s'engage pour les enfants et le climat.

Avec 64% de sa population âgée de moins de 25 ans, le pays reconnaît le rôle crucial de sa jeunesse dans son développement et son émergence. Toutefois, selon l'Indice de risque climatique pour les enfants publiés en 2021 par l'UNICEF, Madagascar figure parmi les dix pays où les enfants sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), représenté par Max Andonirina FONTAINE, le Gouvernement Malagasy a signé la Déclaration sur les enfants, les jeunes et l'action climatique au siège de l'UNICEF. Cette déclaration a été signée en présence d'Omar ABDI, Directeur général adjoint des Programmes de l'UNICEF.

En rejoignant cette initiative mondiale, Madagascar devient l'un des dix premiers pays africains à signer la Déclaration, affirmant ainsi son engagement à intégrer la jeunesse et les enfants dans la mise en œuvre de ses actions climatiques.

Cet acte symbolise un pas de plus que Madagascar prend vers une prise en compte accrue des jeunes dans les actions climatiques et renforce la position de Madagascar sur la scène internationale en matière de lutte contre le changement climatique.



Madagascar a renforcé son engagement climatique lors de la Réunion de Haut Niveau NET ZERO CARBONE à l'Assemblée Générale des Nations Unies.



New York, le 22 septembre 2024 - Son excellence Monsieur le Président de la République de Madagascar, Andry RAJOELINA est représenté par les trois Ministres en charge des Affaires étrangères, de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que de la Jeunesse et des Sports au Sommet de l'Avenir se tenant à New York les 22 et 23 septembre 2024.

Sous le thème "Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur", le Sommet de l'Avenir, à l'initiative du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies fait suite au Sommet des Objectifs de Développement Durable de 2023 et représente une occasion unique de revitaliser le système multilatéral, de le rendre plus adapté aux défis contemporains et aux opportunités futures. Ce Sommet est l'événement clé de l'année, réunissant les dirigeants mondiaux pour combler les lacunes de la gouvernance mondiale.

L'ouverture officielle du Sommet de l'avenir a débuté avec la validation du document final Pacte de l'Avenir auquel est annexé le pacte de l'Avenir et la déclaration sur les générations futures. Le document a été adopté après un vote, par 143 sur 165 Etats membres de l'Organisation des Nations Unies pour une motion d'ordre de non action proposé par le Groupe africain (Congo) sur un amendement au Pacte proposé par la Russie. A noter que Madagascar s'aligne sur la position dudit Groupe et cette décision est l'aboutissement d'un long processus de longues négociations qu'à la veille du Sommet co-facilité par la République Fédérale d'Allemagne et la République de la Namibie.

Lors de l'allocution de Son Excellence Philémon YANG, ancien Premier Ministre du Cameroun et Président de la 79ème session

de l'Assemblée générale, il a tenu à souligner qu'il y a de l'espoir pour l'avenir et qu'il y a possibilité de coopérer au niveau mondial. Il est possible de coopérer au niveau mondial d'autant plus que les engagements du Pacte de l'Avenir et ses annexes reflètent la paix et la sécurité internationale.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Antonio GUTERRES a également renforcé lors de son allocution à cette ouverture que les défis du 21ème siècle ont besoin de solutions du 21ème siècle et qu'il a spécifiquement demandé l'organisation de ce Sommet de l'Avenir pour se "remettre sur les rails" face aux insécurités actuelles dans le monde (Ukraine, Gaza, la crise climatique qui est en train de tout ravager, les pandémies et bien d'autres. Par ailleurs, il a souligné que le Pacte de l'avenir est le premier document sur la gouvernance mondiale et l'intelligence artificielle.

Cette cérémonie d'ouverture a également vu l'intervention des représentants des jeunes venant du Qatar, des Etats Unis et du Soudan du Sud dans toute leur diversité plaidant pour la fin des souffrances d'aujourd'hui face aux situations d'handicap ou encore en portant la voix des réfugiés oubliés.

Collaboration Internationale : Zimbabwe partenaire pour la gestion des déchets à Madagascar.

Antananarivo, 13 septembre 2024 – Une délégation zimbabwéenne, comprenant des membres du cabinet présidentiel et des représentants de la société Geo Pomona Waste Management (Pvt) Ltd, a rencontré le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, à Antsahavola. Cette rencontre vise à explorer des opportunités de collaboration pour améliorer la gestion des déchets à Antananarivo et potentiellement sur l'ensemble de Madagascar.

La visite de cette délégation zimbabwéenne fait suite à une rencontre entre SEM le Président de la République de Madagascar, Andry RAJOELINA, et Geo Pomona lors du 44ème Sommet des Chefs d'Etat et du Gouvernement de la SADC le 17 août 2024.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est déjà engagé dans des actions significatives, telles que la création de centres de tri des déchets et la collaboration avec des entreprises locales de recyclage. Cependant, la coopération avec Geo Pomona pourrait amplifier ces initiatives en apportant des solutions innovantes et éprouvées.

Geo Pomona, basée à Harare, est reconnue pour ses solutions innovantes en gestion des déchets. L'entreprise a transformé des décharges comme Andralanitra en espaces de vie sécurisés et a impliqué les citoyens dans la valorisation des déchets. Ces succès ont suscité un grand intérêt pour une coopération potentielle avec Madagascar.



Lancement du projet "Diocèse vert" à Diégo-Suarez pour la protection de l'environnement.

Diégo-Suarez, 13 août 2024 – Le projet "Diocèse vert" a été officiellement lancé aujourd'hui à Diégo-Suarez, une initiative conjointe du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et de l'Église catholique. Ce projet se concentrera sur des activités de reboisement et l'éducation environnementale.



La diocèse d'Antsiranana, qui comprend Antsiranana I et II, Ambilobe ainsi que la Région SAVA, a eu l'honneur d'accueillir ce lancement en présence de Monsieur Max Andonirina FONTAINE, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, et de l'Archevêque d'Antsiranana, Mgr Benjamin Marc RAMAROSON. Étaient également présents le Gouverneur de la Région SAVA, le Préfet d'Antsiranana, le représentant du gouverneur de la Région DIANA, ainsi que des membres de la DREDD DIANA et de la DREDD SAVA.

L'objectif principal de ce projet est d'inciter les fidèles de l'Église catholique à adopter des comportements respectueux et protecteurs envers l'environnement. En favorisant la sensibilisation et l'engagement communautaire, le projet "Diocèse vert" aspire à renforcer la conscience écologique et à promouvoir des actions concrètes pour la préservation des ressources naturelles.

Madagascar accueille la COP11 de la Convention de Nairobi pour la protection de l'environnement marin.

Du 20 au 22 août 2024, Madagascar a l'honneur d'accueillir la 11ème Conférence des Parties (COP11) de la Convention de Nairobi, un accord régional dédié à la protection, à la gestion et à la valorisation de l'environnement marin et côtier dans l'Océan Indien occidental. Cet événement rassemble des représentants de dix pays de la région, dont Madagascar, la Somalie, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Mozambique, et la France via La Réunion.



Cette convention repose sur quatre protocoles essentiels: la protection des espèces marines sauvages, la coopération en cas d'urgence liée à la pollution marine, la lutte contre les pollutions issues des activités terrestres, et la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC).

En amont de la COP11, une réunion des Ministres de l'Environnement de la Commission de l'Océan Indien (COI) s'est tenue le 21 août 2024, abordant des enjeux cruciaux comme le changement climatique, la préservation de la biodiversité et la gouvernance des océans. Présidée par Monsieur Flavien JOUBERT, Ministre de l'Agriculture, du Changement Climatique et de l'Environnement des Seychelles, cette rencontre a également vu la participation de plusieurs ministres malgaches, dont Monsieur MAHATANTE Tsimanaoraty

Paubert, Ministre de la Pêche et de l'Économie Bleue, ainsi que Monsieur Kavydass RAMANO, Ministre de l'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique de Maurice. Les représentants des Comores et de La Réunion étaient également présents.

Ce dialogue revêt une importance capitale pour renforcer les collaborations entre les États membres de la COI et promouvoir une gestion durable des océans, tout en soutenant le développement d'une économie bleue. Les discussions de cette journée devraient contribuer à définir des stratégies communes pour relever les défis environnementaux actuels.



Lancement de la Politique de Cuisson Propre à Madagascar.

Ivato, 4 octobre 2024 - Dans le cadre de la promotion de la cuisson propre à Madagascar, la cérémonie officielle de lancement de l'élaboration de la lettre de politique sur le développement de la cuisson propre a eu lieu hier, sous la direction du Ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et le Représentant Résident du PNUD à Madagascar qui apporte son appui technique dans le cadre de l'élaboration de cette politique.

Actuellement, 95 % des Malagasy continuent d'utiliser des méthodes de cuisson traditionnelles, principalement basées sur le bois. Cette pratique entraîne non seulement une déforestation, mais également des problèmes de santé liés à la pollution de l'air intérieur. Face à cette situation, la nouvelle politique vise à encourager l'adoption de solutions plus durables.

Les mesures envisagées incluent la promotion de foyers améliorés, d'énergies renouvelables, de bioéthanol, ainsi que d'autres combustibles alternatifs tels que le charbon écologique, les briquettes et le gaz butane. Ces initiatives devraient contribuer à réduire la dépendance au bois et à améliorer la qualité de l'air tout en préservant les ressources forestières de Madagascar.



Office National pour l'Environnement (ONE)

La révision du Décret relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements avec l'Environnement (MECIE)

Après le lancement officiel du 10 juin 2024 à l'Hôtel CARLTON Antananarivo, la révision du Décret MECIE, conduite sous l'égide du MEDD, bien plus qu'une simple mise à jour, incarne un engagement fort vers un modèle d'investissement durable et socialement responsable. Cette révision se distingue par son approche holistique, intégrant non seulement des considérations environnementales, mais également l'impact social des investissements sur les communautés locales, tout en tenant compte des nouveaux enjeux mondiaux (le changement climatique, la perte de la biodiversité, et les risques et catastrophes).

De principales améliorations ont été également apportées à l'Avant-Projet de Décret MECIE à savoir : l'intégration de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS), l'implication dans la mise en œuvre de l'évaluation environnementale, des différentes parties prenantes tant publiques que privées, le renforcement de l'importance accordée à la participation active du public, l'application effective de la hiérarchie d'atténuation par le promoteur, la mise en lumière du renversement de la charge de la preuve par le promoteur concernant les effets nuisibles sur l'environnement humain, social, économique, physique ainsi que sur la biodiversité et la mise en place de mécanismes de compensation pour les impacts résiduels inévitables.

Différentes consultations nationales et régionales des parties prenantes, incluant le secteur public, le secteur privé, ainsi que les Organisations de la Société Civile ont été effectuées afin de recueillir des perspectives diversifiées, pour assurer une mise à jour véritablement représentative des besoins et des préoccupations de tous les acteurs impliqués dans le système MECIE.

Le 02 octobre 2024, l'Avant-Projet de Décret a été validé à l'issue de ces différents travaux collaboratifs intensifs. A présent examiné par la Commission de Réforme du Droit des Affaires (CRDA), ce projet sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil du Gouvernement. En définitive, cette mise à jour représente une avancée majeure vers un avenir où le développement économique et la préservation de l'environnement vont de pair, renforçant ainsi l'engagement de Madagascar en faveur d'un développement durable et inclusif.



Office National pour l'Environnement

Immeuble IFANOMEZANTSOA II, Escalier Ranavalona I, Analakely - Antananarivo 101 - Madagascar
☎ (261) 20 22 259 99 - ✉ BP 822 @ one@pnae.mg - 🌐 www.pnae.mg - 📱 fb.com/one.madagascar



GEF6-AMP

Biodiversité marine

755 000 HECTARES D'AIRES MARINES PROTÉGÉES CRÉÉS D'ICI 2026

Madagascar s'engage à créer 755 000 hectares d'Aires Marines Protégées (AMP) d'ici 2026, en mettant à jour les Zones Clés pour la Biodiversité et en intégrant les Autres Mesures de Conservation Efficaces par zone. Parallèlement, le projet d'extension et de consolidation des Aires Marines Protégées (GEF6-AMP) renforce le cadre juridique et établit des partenariats avec des associations régionales pour améliorer la gestion des AMP, tout en mettant en place un mécanisme de financement durable impliquant les communautés locales.

Madagascar, célèbre pour sa biodiversité, abrite des écosystèmes côtiers et marins uniques, désormais menacés à l'échelle mondiale. Pour préserver et gérer ces ressources marines et côtières, GEF6-AMP a été lancé. L'unité de gestion du projet travaille d'arrache-pied pour atteindre l'objectif de 755 000 hectares d'AMP d'ici 2026, avec un appel à projets déjà lancé en août 2024.

La création de nouvelles AMP repose sur l'identification des Zones Clés pour la Biodiversité (ZCB) marine et côtière, ce qui souligne l'importance de cette étape. Les résultats préliminaires des études sur les ZCB de Madagascar ont permis d'identifier deux nouvelles ZCB à évaluer au Nord-Ouest et au Sud-Ouest, tout en mettant à jour neuf ZCB dans les régions Nord-Ouest, Ouest et Nord-Est. Des ateliers de délimitation ont ensuite été réalisés dans plusieurs régions en préparation de la soumission des résultats au Secrétariat ZCB pour officialisation.

En plus de l'AMP, le pays adopte également d'autres stratégies de conservation, telles que les Autres Mesures de Conservation Efficaces par Zone (AMCE). Bien qu'elles ne soient pas des aires protégées, ces mesures visent au final à conserver la biodiversité. L'objectif est de cataloguer 60 000 hectares d'AMCE. À

ce jour, 4 895 hectares ont été reconnus selon la méthodologie standard de l'UICN, tandis que 11 448 hectares sont en cours de reconnaissance, et environ 21 000 hectares pourraient également être éligibles. Un groupe de travail AMCE est en voie d'opérationnalisation, et un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera lancé début octobre.

Renforcement des Cadres de Conservation Marine à Madagascar

Le projet ne se limite pas à la recherche et à l'officialisation des données scientifiques constituant le socle de l'extension des aires protégées. Il vise également à créer un environnement juridique et institutionnel propice au développement des AMP et des AMCE en mettant à jour ou en place des cadres réglementaires adaptés. Pour ce faire, le Comité de Pilotage pour la réalisation de la Promesse de Sydney a été redynamisé, suivi de la mise en place d'un Groupe National de Coordination ZCB par arrêté interministériel. Du côté réglementation, certaines dispositions du décret n°2017-415 appliquant la loi n°2015-005 sur le Code de Gestion des Aires Protégées ont été mises à jour et sont en cours d'adoption. Parallèlement, deux avant-projets d'arrêté sont en cours dont l'un concerne la reconnaissance des sites en



Atelier de délimitation des ZCB dans la région Analanjirofo à Foulpointe, rassemblant différentes parties prenantes.

tant qu'AMCEs et l'autre la redynamisation du Comité « Mines, Hydrocarbures-Amont et Environnement ». Enfin, Pour soutenir les AMP dans divers secteurs, une évaluation des avantages socio-économiques des AMP et des Aires Marines Gérées Localement (AMGL) a été réalisée, avec des études de cas sur Nosy Hara et Ambodivahibe.

Amélioration de la Gestion des AMP

Le renforcement des capacités de gestion des AMP et des AMGL est crucial pour développer des modèles de gestion adaptables à l'échelle nationale. À cette fin, le projet a financé des initiatives visant à améliorer l'efficacité de gestion des AMP et des LMMA/TGRN. Cinq conventions opérationnelles ont été signées avec des associations régionales telles qu'Asity, Faniry, Famelona, FIVOI et Identi'terre, couvrant au total 69 690 hectares et touchant 2 177 bénéficiaires. Un budget allant jusqu'à 60 000 \$ par convention est alloué sur trois ans, avec des dotations en matériel et infrastructures.

Six nouveaux projets de la deuxième vague devraient être signés d'ici mi-octobre. En outre, des formations sur les outils de gestion des AMP adaptées aux spécificités marines ont été lancées,

touchant plus de 110 bénéficiaires à travers les 11 régions côtières. Un mécanisme de financement durable a également été instauré, permettant aux communautés de contribuer volontairement aux coûts de gestion et de conservation des AMP, LMMA et TGRN, en collaboration avec le WWF.

Depuis son lancement en 2021, le Projet GEF6-AMP, intitulé « Élargir et Consolider le Réseau des Aires Marines Protégées de Madagascar », vise à augmenter la superficie des Aires Marines Protégées du pays à au moins 755.000 d'hectares d'ici 2026. Cette initiative fait suite à l'engagement des autorités malgaches lors du Congrès Mondial des Parcs de Sydney en 2014 de tripler la superficie des AMP. Le projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), avec le soutien financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et en collaboration avec le World Wildlife Fund (WWF) et la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM).



+261 34 68 384 72
gef6amp@gmail.com
Enceinte DGGE - Nanisana

S2NPA

MADAGASCAR : UN HOTSPOT DE BIODIVERSITÉ MENACÉ

La biodiversité de Madagascar, tant la faune que la flore, constitue l'une des plus riches dans le monde et comprend des ressources naturelles importantes. Notre pays fait partie des 10 hotspots de la biodiversité mondiale avec une forte concentration d'espèces endémiques. Face à cela, une grande partie de la population, notamment les communautés qui vivent aux alentours des paysages, dépend fortement de ces richesses sur le plan économique et social. Cette situation fait que la conservation de cette richesse comprend des enjeux plus importants au-delà de la protection de cet environnement naturel hérité.

DÉGRADATION RAPIDE DE LA RICHESSE NATURELLE DE MADAGASCAR

En revanche, cette richesse verte de la Grand Île est en dégradation à grande vitesse ces dernières années. Les résultats d'une évaluation récente sur 2 300 espèces floristiques à Madagascar ont montré qu'au moins 78 % d'entre elles sont menacées d'extinction.

LES FACTEURS DE DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT

Plusieurs facteurs sont à la base de cette triste situation dont : les pratiques irreflexives des populations environnantes (coupe de bois excessive et interdite, braconnage, feux de brousse), trafics des produits précieux et protégés, effets du changement climatique (sécheresse, érosion).

LES AIRES PROTÉGÉES : UN OUTIL CLÉ POUR LA CONSERVATION

Face à cette situation, le concept d'Aires Protégées a été opérationnalisé dans l'objectif d'identifier les zones présentant les plus fortes concentrations en biodiversité, surtout les plus rares et les plus menacées, et de développer des actions croisées pour renforcer la conservation et la protection des ressources existantes, tout en améliorant la résilience de la population habitant dans ces zones.

LE PROJET S2NPA ET SON IMPACT SUR LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Concrètement, la « Commission SAPM » (Système des Aires Protégées de Madagascar) a été créée pour identifier les sites prioritaires pour la conservation de la biodiversité et développer les outils nécessaires au processus de mise en œuvre des Nouvelles Aires Protégées (NAP). Le Projet S2NPA est ainsi né dans ce contexte, ayant pour objectif de renforcer le Réseau des Nouvelles Aires Protégées, en intégrant des écosystèmes terrestres, marins, côtiers et d'eaux douces



LES SITES PRIORITAIRES DE CONSERVATION À MADAGASCAR

Le Projet S2NPA concerne neuf (9) sites à travers l'île, à savoir six (6) sites d'Aires Protégées (NAP Alaotra Mangoro - Région Alaotra Mangoro, NAP Bemanevika - Région Sofia, NAP Pointe à Larré - Région Analanjirofo, NAP Makirovana Tsihomanaomby - Région Sava, NAP Ranobe PK32 - Région Atsimo Atsinanana, NAP Tsimembo Manambolomaty - Région Melaky) et trois (3) sites de Mangroves (Morondava Delta - Région Menabe, Baie d'Ambaro - Région Diana, Boanary - Région Boeny). Les activités menées sur les lieux tournent autour de la conservation de l'environnement naturel sur les lieux, de la restauration des ressources perdues et de l'appui aux moyens de subvention de la population locale à travers les activités génératrices de revenus.

ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

En matière de conservation de l'environnement, le projet a initié des activités de sensibilisation auprès des communautés locales sur les enjeux de la conservation des ressources naturelles dans la zone protégée, à travers l'éducation et le rappel de la réglementation en cas de comportement déviant.

L'ÉCOTOURISME : UN POTENTIEL POUR DYNAMISER LES ÉCONOMIES LOCALES

Le Projet S2NPA a également permis de redynamiser les communautés locales à travers l'exploitation intelligente des richesses naturelles. Le NAP Pointe à Larré (Région Analanjirofo) étudie par exemple la faisabilité de développer l'écotourisme pour exploiter le potentiel touristique du littoral.

SOUTIEN AUX MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES POUR LES POPULATIONS LOCALES

Le Projet S2NPA comprend des actions basées sur l'appui aux communautés locales dans leurs moyens de subsistance, en promouvant des activités génératrices de revenus durables comme l'élevage et l'agriculture, réduisant ainsi la dépendance à l'exploitation des ressources naturelles

LA RESTAURATION DES FORÊTS : REBOISEMENT ET ÉDUCATION

Le troisième axe d'actions menées par le Projet S2NPA porte sur la restauration des forêts protégées, avec des activités de pépiniérisme et de reboisement pour remplacer les arbres précieux perdus et éduquer les populations locales sur l'importance de la reforestation

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DU PROJET S2NPA POUR MADAGASCAR

Dans l'ensemble, les impacts du Projet S2NPA sont ressentis par les communautés locales et contribuent à la restauration et à la conservation du patrimoine vert et bleu de Madagascar. Des perspectives sont déjà en vue pour maintenir et renforcer ces avancées sur le long terme.





PROJET ABS-MADA

« MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L' ACCÈS ET LE PARTAGE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES À MADAGASCAR »

Généralités sur le Projet

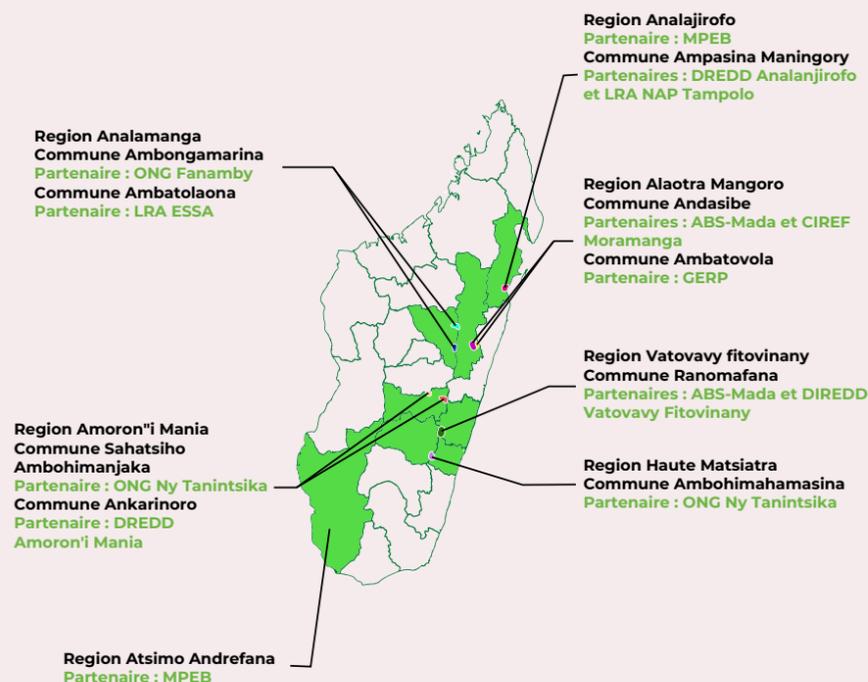
Le projet ABS-MADA, au sein de la DAPRNE / MEDD, porte sur la « Mise en œuvre effective du Protocole de Nagoya sur l' Accès et le Partage des Avantages (APA) découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles à Madagascar », en partenariat avec l'ONU-Environnement et financé par le Fonds Mondial pour l'Environnement.

L'objectif du projet est de renforcer le cadre national de l'APA et les capacités de tous les acteurs et les parties prenantes en matière d'APA.

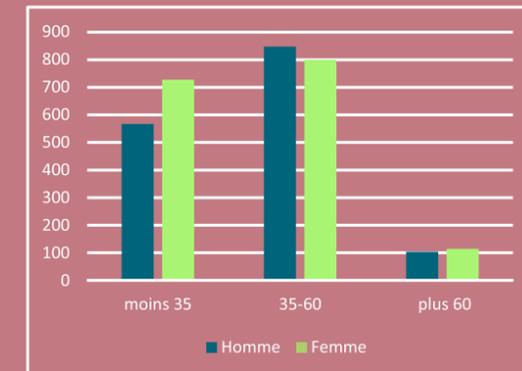
Les quatre composantes du projet sont :

- 1) Renforcement du cadre politique, juridique et institutionnel sur l'APA ;
- 2) Sensibilisation, communication et renforcement des capacités ;
- 3) Suivi du mécanisme APA ;
- 4) Genre et Gestion des connaissances.

Partenaires et zones d'intervention du projet



Statistique des bénéficiaires du projet, Septembre 2021 – Juillet 2024



Rencontre de Mr Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable avec les Communautés locales bénéficiaires du projet ABS-MADA à Andasibe, février 2024



Formation locale sur l'APA, Fokontany Ampangabe, Commune Ankarinoro, District Fandriana, mai 2024



Equipe de la DAPRNE, Communautés et Autorités locales, Partenaires locaux du Projet, ayant participé aux travaux de restauration forestière à Antavolobe, Andasibe, février 2024



Association communautaire Mimiratra de Vohimarina Commune Ranomafana, encadrée par la CIRAE Ifanadiana, novembre 2023

Résumé des principales activités et réalisations du Projet

- Appui à l'élaboration d'un projet de politique nationale, d'un avant-projet de loi et d'un plan de développement institutionnel pour la mise en œuvre de l'APA à Madagascar
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme de communication, de sensibilisation, et de renforcement des capacités des acteurs sur le mécanisme APA : communautés et autorités locales, détenteurs de connaissances traditionnelles associées aux ressources génétiques, différents départements ministériels, secteur privé, société civile et chercheurs nationaux.
- Appui aux communautés locales à l'élaboration des Protocoles Biculturaux Communautaires, outils de négociation et de processus de décision vis-à-vis des demandeurs d'accès aux ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées (chercheurs et industriels)
- Conception et opérationnalisation d'un système de surveillance de l'APA pour l'Autorité Nationale Compétente et développement d'une base de données de suivi
- Appui aux communautés locales à l'élaboration des registres communautaires de ressources génétiques, instruments de protection et de valorisation, dans le cadre de l'APA
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie d'intégration du genre dans le mécanisme APA et gestion des connaissances par capitalisation et diffusion des bonnes pratiques et des leçons tirées



Participation du Projet à la célébration du JIB à Mandraka, mai 2024



Communautés locales du site pilote de Sahandrazana, Commune Ranomafana, juillet 2023



Exposition des 50 échantillons botaniques de ressources génétiques prioritaires de Sahandrazana au Karibotel Ranomafana



© UNESCO / RAKOTO ANDRAZAFY, M. Ny Aina

A PROPOS DU PROJET

Le projet BIOCOM (Conservation de la Biodiversité et Gestion Durable des Ressources Naturelles pour le Développement Communautaire Intégré dans les Parcs Nationaux de Madagascar), avec le soutien de la République de Corée par l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), a pour l'objectif principal la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles pour le développement communautaire intégré dans les Parcs Nationaux de Madagascar.

Ces parcs, notamment le Parc National de Marojejy et du Parc National d'Andohahela, sont situés dans les forêts humides de l'Atsinanana inscrites à la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2010 à cause des diverses pressions anthropiques auxquelles ils sont confrontés.

Le projet vise également à préserver le paysage protégé de la Montagne des Français, garantissant ainsi la pérennité de ces espaces naturels d'une importance exceptionnelle.

HISTOIRES DE SUCCES



Renforcement des efforts de contrôle et surveillance pour assurer la conservation des parcs nationaux

Selon Manantsoa Garina Parfait, directeur du parc national d'Andohahela, la surveillance du parc nécessite une grande mobilité. Grâce au soutien de l'UNESCO, le parc a reçu des équipements comme des drones, GPS et une voiture, facilitant la protection et la sensibilisation. Ces efforts ont permis de réduire les feux et de maîtriser la déforestation, notamment à Taviata et Mandiso, tout en suivant la construction d'un poste de garde à Ankazofotsy.



Un projet de l'UNESCO qui stimule l'agriculture et la conservation des ressources à Madagascar

“ La pénurie d'eau limitait mes cultures et m'obligeait à exploiter les ressources forestières. Avec la construction d'un barrage par l'UNESCO, soutenu par le financement de KOICA, nous avons pu irriguer davantage de terres, augmentant nos récoltes. Avec 58 ménages, nous avons bénéficié de formations pour une agriculture durable. Je suis désormais vice-président de l'association du barrage et fervent défenseur du reboisement.” **Jaona, agriculteur à Erara, Madagascar**

PRINCIPALES ACTIVITES

Résultat 1

Conservation de la biodiversité, renforcement de la surveillance et du contrôle

- Reboisement et reforestation
- Patrouilles et surveillances
- Suivi écologique
- Entretien des infrastructures de conservation
- Inventaires de la diversité biologique
- Dotation en équipements



Résultat 2

Mesures de compensation, activités de subsistance, développement des activités génératrices de revenus

- Développement des activités alternatives génératrices de revenus pour la communauté locale
- Amélioration du bien-être de la communauté
- Appui aux recherches scientifiques



Résultat 3

Éducation, développement des compétences et sensibilisation de la communauté locale

- Engagement des jeunes et des femmes dans la gouvernance des ressources naturelles
- Soutien aux écoles primaires et secondaires dans l'intégration de l'Education au développement durable
- Renforcement de capacités des jeunes à travers des formations professionnelles
- Sensibilisation à la protection de l'environnement

QUELQUES CHIFFRES



Durée: 52 mois
2020 à 2024

45 écoles primaires et secondaires avec 6000 enfants bénéficiaires autour des parcs nationaux Marojejy et Andohahela



250 000 bénéficiaires

280 jeunes et femmes bénéficiaires autour des sites d'interventions

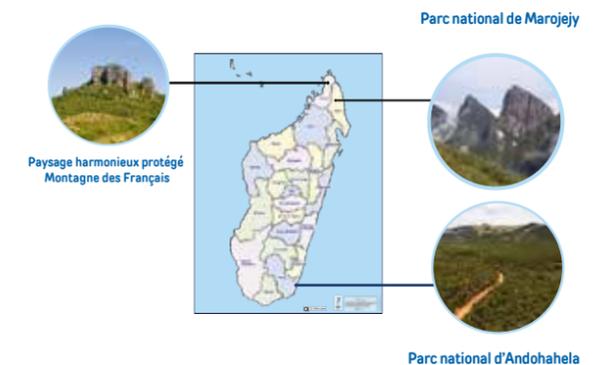


1 Centre d'hébergement pour les chercheurs
1 Centrale solaire gérée par la communauté locale
2 postes de garde pour les patrouilles
2 Centres de formations professionnelles



82 Ha de superficie restaurées
70 Ha de superficie reboisées

SITES D'INTERVENTION



PARTENAIRES

Gouvernement de Madagascar



Partenaires de mise en oeuvre



FINANCEMENT ET ASSURANCE DES RISQUES CLIMATIQUES (CDRFI) :

FOCUS SUR LES EXPÉRIENCES DU TERRAIN



A Madagascar, les impacts des aléas climatiques pèsent lourdement sur les moyens d'existence des ménages mais aussi sur le développement économique du pays. Dans ce contexte, le concept CDRFI¹ se présente comme une solution durable permettant de se protéger de ces chocs climatiques afin de renforcer la résilience des populations notamment les groupes vulnérables et marginalisés. Il cadre également dans les lignes d'orientation des initiatives internationales comme le Partenariat Global InsuResilience (IGP), et le Global Shield. Au fur et à mesure des années, ces mécanismes ont mûri pour pouvoir s'adapter à la réalité sur le terrain.

Assurance des risques climatiques : quelles orientations pour une meilleure efficacité à la base ?

Au niveau national, l'État Malagasy a effectué de nombreux efforts en faveur de la résilience climatique grâce à l'adoption et à la ratification de traités régionaux et à la contribution au paiement des primes d'assurances souveraines comme l'ARC². L'assurance climatique est un mécanisme innovant qui se veut être rapide et efficace dans la gestion des risques résiduels. Par ailleurs, les dispositifs nationaux ne sont pas encore adaptés malgré cette appropriation du mécanisme par les décideurs.

Dans le contexte actuel où les initiatives CDRFI se multiplient, il est nécessaire d'harmoniser des seuils de déclenchement, de mettre en place un dispositif de gestion de données performant au niveau national, à travers la multiplication des réseaux de collectes tels que les stations météorologiques.

Au niveau communautaire, il faut segmenter les services de façon à s'adapter aux profils des groupements locaux existants (organisations paysannes, VLSA, association de femmes, etc.). La promotion de la culture d'assurance reste également un pilier, en soutien à la motivation des ménages à payer les cotisations, mais également dans un objectif de permettre une meilleure inclusion financière.

L'assurance climatique est un mécanisme qui est encore en cours de développement. Pour atteindre son seuil d'efficacité, cet outil

doit être combiné avec d'autres instruments et mis en cohérence avec les initiatives et les fonds disponibles au niveau national et international. Avec une meilleure synergie des interventions à la base et une vision claire des objectifs à atteindre, il y aura une meilleure efficacité des interventions.

Vers un partenariat multi-acteur plus durable

Le projet MAP-InsuResilience est une initiative mise en œuvre dans plusieurs pays favorisant une participation effective des différents acteurs : public, privé, organisation de la société civile et académie pour mobiliser toutes les ressources disponibles afin de renforcer la résilience des populations vulnérables. Dans sa ligne d'action se trouve des séries de renforcement de capacité autour des thématiques clés du CDRFI et des publications d'études scientifiques, reflétant les expériences sur le terrain. A travers des activités de Communication, de Fundraising et de Plaidoyer, le projet MAP-Insu Résilience entend tracer sa route vers la durabilité de ses actions.

Cette initiative n'est pas seulement une série de résolutions techniques, c'est une promesse de changement tangible pour les communautés les plus vulnérables.

En plein cœur de sa seconde phase, le projet MAP InsuResilience, un partenariat entre SAF/FJKM et CARE International se présente comme une opportunité de réaffirmer un engagement collectif envers la résilience de Madagascar.

¹ Climate and Disaster Risk Finance and Insurance ou Solution de financement et assurance des risques climatiques et de catastrophes
² African Risk Capacity



PROGRAMMES / PROJETS UE DANS LES SECTEURS DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT À MADAGASCAR



PRESERVATION DES FORETS ET DES SOLS A MADAGASCAR :

VERS DES PRATIQUES INNOVANTES ET ECOLOGIQUES

La consommation de bois-énergie et l'érosion des sols atteignent des niveaux préoccupants à Madagascar, confrontant la grande île à des défis environnementaux majeurs. Plusieurs initiatives, financées par l'Union européenne et coordonnées par le Ministère de l'Économie et des Finances en tant que maître d'ouvrage, visent à promouvoir des pratiques durables à travers le pays.

Les communautés locales, directement concernées par ces enjeux environnementaux, sont placées au cœur des projets/programmes, développés dans le cadre de la coopération entre Madagascar et l'Union européenne. L'accent est mis sur leur implication et leur engagement à travers l'adoption des pratiques innovantes préservant les sols et les forêts. Par exemple, le Programme AFAFI-Sud encourage l'utilisation du biocharbon, certifie les charbonniers et promeut les techniques agroécologiques, contribuant ainsi à la protection de l'environnement tout en améliorant les conditions de vie des populations rurales dans les régions Androy et Anosy. Ces efforts réduisent l'impact de la consommation de bois-énergie. En parallèle, le Programme AFAFI-Centre, via le Projet DIABE, s'engage à former et certifier des charbonniers pour promouvoir des techniques de carbonisation améliorées. 8 000 charbonniers ont été certifiés pour garantir des pratiques respectueuses de l'environnement.

Le projet SAVOKHA, dans la Région d'Analanjiroro, protège les sols en introduisant des techniques agroécologiques, tandis que le Centre National de Formation de Techniciens Forestiers (CNFTF) contribue activement à la reforestation et la gestion durable des forêts.

Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF)
info@bace.mg

**PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
INSTITUTIONNEL VERS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA
RÉSILIENCE AGRICOLE**



**LE CNFTF :
UN PILIER DU REVERDISSEMENT DE
MADAGASCAR**

Formation et renforcement des compétences en gestion forestière

Le Centre National de Formation de Techniciens Forestiers (CNFTF), relancé en 2017, joue un rôle crucial dans la gestion durable des ressources naturelles à Madagascar. Depuis sa réouverture, il a formé 55 techniciens forestiers à travers deux promotions, avec une troisième en cours en 2024, regroupant 60 apprenants. Le CNFTF propose une formation initiale et continue, renforçant ainsi les capacités des agents du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

Reforestation et développement des infrastructures

Aligné sur la Politique Nationale de l'environnement pour le développement durable, le CNFTF participe activement à la reforestation et à la mise en place de pépinières et de sites d'agroforesterie. Il a également initié 48 comités de gestion forestière (KASTI) autour du site d'Angavokely, formant les communautés locales pour protéger les forêts et lutter contre les feux et la coupe illicite.

Grâce au soutien de l'Union européenne via le programme RINDRA (Renforcement Institutionnel vers le Développement de la Résilience Agricole), coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances, le CNFTF prévoit d'améliorer ses infrastructures avec un plateau technique et un nouveau dortoir pour accueillir ses apprenants. Un terrain de sport est également en construction pour renforcer l'attractivité du site, qui aspire à devenir un modèle de gestion durable et une destination écotouristique.

Malgré les menaces comme les feux de brousse, le CNFTF reste déterminé à poursuivre sa mission, formant des techniciens forestiers compétents et contribuant activement au reverdissement de Madagascar. Le centre offre aussi des formations en agroforesterie ouvertes au public, dans le but de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.



Financé par l'Union européenne



Ministère de l'Economie et des Finances

Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,

• Unité de Gestion du Programme RINDRA : ugprindra@gmail.com

Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eeas.europa.eu

**PROGRAMME
D'APPUI AU FINANCEMENT
DE L'AGRICULTURE ET AUX
FILIÈRES INCLUSIVES DANS
LE NORD DE MADAGASCAR**



**PROTEGEONS LE SOL POUR UNE
AGRICULTURE DURABLE
ET RENTABLE !**

Le projet SAVOKHA ANALANJIROFO, lancé dans le cadre du programme AFAFI-Nord et financé par l'Union européenne vise à protéger les ressources naturelles pour garantir la durabilité des exploitations agricoles dans la région d'Analanjiroro. Coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances et mis en œuvre par un consortium composé de l'ONG Action Intercoopération Madagascar (AIM), SAF/FJKM et Amadese, ce projet se concentre sur la lutte antiérosive et l'agroécologie.

**Formation et renforcement
des capacités locales**

Le projet a formé 15 agents locaux et 8 techniciens sur des pratiques essentielles de gestion des sols, incluant la fabrication de compost, l'association des cultures, et des techniques de lutte contre l'érosion (fossés de protection, courbes de niveau végétalisées, bandes enherbées). Cette formation a ensuite été élargie à 24 membres des Comités sous bassin versant représentant trois périmètres irrigués, dans le Fokontany Tanambao.

Cette démarche collaborative a permis de renforcer les capacités locales tout en favorisant l'utilisation de matériaux disponibles sur place, un aspect crucial pour garantir l'accessibilité et l'efficacité des techniques enseignées.



Vers une adoption des pratiques durables

Les techniciens formés sont désormais responsables de vulgariser ces pratiques auprès des ménages locaux. Cette diffusion des connaissances vise à assurer la protection des sols, améliorer la productivité agricole et garantir la rentabilité à long terme.

En adoptant ces techniques agroécologiques, le projet espère renforcer les chaînes de valeurs agricoles tout en préservant les bassins versants, un enjeu écologique majeur pour la région d'Analanjiroro.



Financé par l'Union européenne



Ministère de l'Economie et des Finances

Contacts :

• Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg,

• Unité de Gestion du Programme AFAFI-Nord : ucgp.afafinord@gmail.com



PROGRAMME
D'APPUI AU FINANCEMENT DE
L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES
INCLUSIVES AUTOUR
D'ANTANANARIVO MADAGASCAR

CERTIFICATION DES CHARBONNIERS DU PROGRAMME
AFAFI CENTRE/PROJET DIABE :
CONFORMITE AUX EXIGENCES
LEGALES ET PROFESSIONNELLES



Réglementation et professionnalisation de la production de charbon

Plus de 90 % des ménages à Madagascar utilisent le charbon de bois au quotidien pour la cuisson d'aliments ou le chauffage. Entre déforestation et carbonisation, le charbon de bois peut apparaître comme une menace pour l'environnement mais des améliorations au niveau des pratiques peuvent tout changer (Cirad, 2024). Depuis le 19 juillet 1982, le Gouvernement Malagasy a mis en place le décret N°82-312 pour réglementer la fabrication du charbon de bois. Les articles 6 et 7 de ce décret stipulent que le charbon de bois doit être produit avec des techniques rationnelles, les

Techniques Améliorées de Carbonisation (TAC). De plus, tout fabricant de charbon de bois doit obtenir une attestation après avoir suivi une formation sur les TAC et justifier ses compétences professionnelles par une carte de charbonnier. Par ailleurs, le référentiel de métier des charbonniers, élaboré en 2018 par le Ministère de l'Environnement et de Développement Durable et le Ministère de l'Enseignement Technique et des Formations Professionnelles, vient renforcer ces exigences en définissant un cadre précis des compétences requises pour exercer ce métier.

Certification et formation des charbonniers

Dans ce contexte, le Programme AFAFI-Centre, financé par l'Union européenne et coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances, a pris l'initiative de former 8 000 charbonniers dans les régions d'Analamanga et d'Alaotra Mangoro à travers le Projet DIABE (Planète Urgence, CIRAD, PARTAGE et AIM). En 2023, la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que la Direction Régionale de l'Enseignement Technique et des Formations Professionnelles d'Alaotra Mangoro ont délivré les premiers certificats à Madagascar, dont 2 060 charbonniers sur les 2 141 formés par DIABE. Cette initiative, en collaboration avec les deux directions des ministères de tutelle, se poursuit actuellement dans la région Analamanga. Ainsi, 976



charbonniers, dont 203 à Andramasina, 109 à Anjozorobe, 369 à Manjakandriana, 129 à Ankazobe et 166 à Ambohidratrimo, recevront leurs certificats à partir du mois de septembre 2024.

Sans l'engagement et la bonne volonté des ministères en charge de l'environnement et de la formation professionnelle, il nous aurait été impossible d'obtenir ces résultats. Les responsables au sein de ces ministères ont participé tout au long du processus de

certification, depuis la formation jusqu'aux suivis des pratiques des charbonniers sur le terrain. Cette collaboration se poursuivra pour que tous les charbonniers formés par le Programme AFAFI-Centre obtiennent leurs certificats, indispensables à leur vie professionnelle.

Contacts :

- Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre
Chargé de Programmes : herilalaina.mfb@gmail.com
- Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
- Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eas.europa.eu



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances



PROGRAMME
D'APPUI AU FINANCEMENT DE
L'AGRICULTURE ET AUX FILIÈRES
INCLUSIVES DANS LE SUD ET LE
SUD-EST DE MADAGASCAR

PROMOTION DU BIOCHARBON DANS
LES REGIONS ANDROY ET ANOSY

Face à la forte consommation de bois-énergie (13 000 tonnes/an pour Androy et 12 600 tonnes/an pour Taolagnaro en 2015), il est crucial de réduire les impacts environnementaux liés à la déforestation. Le Programme AFAFI-Sud, financé par l'Union européenne et coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances, en partenariat avec l'ONG Fraternidade Sem Fronteiras (FSF), a lancé un projet pilote pour promouvoir le biocharbon, un charbon écologique produit à partir de déchets agricoles ou industriels. Ce projet vise à encourager des pratiques durables dans la production de charbon pour la cuisson.

Le projet en 3 phases :

Formation des techniciens : Des sessions pratiques et théoriques ont été organisées sur les techniques de carbonisation innovantes pour les Directions Régionales de l'Environnement (DREDD) d'Androy et d'Anosy.

Application sur le terrain : Les nouvelles techniques ont été mises en œuvre dans des zones pilotes avec un suivi des techniciens, notamment dans la commune rurale d'Evonje, un acteur clé de la production de charbon à Fort-Dauphin.

Capitalisation des résultats : L'évaluation des premières applications a permis d'identifier les types de biomasses les plus prometteurs : herbes, paille de riz, feuilles de bananier, et eucalyptus.



Des résultats prometteurs :

Un groupe de 23 charbonniers a testé les méthodes à Evonje, ouvrant la voie à une production de charbon plus respectueuse de l'environnement. Ce projet pilote représente une étape importante vers des solutions écologiques pour la cuisson tout en luttant contre la déforestation.



Contacts :

- Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI Sud – Coordinateur : irma.afafisud@gmail.com
- Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE, MEF) : info@bace.mg
- Délégation de l'Union Européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores – Equipe Développement Rural : DELEGATION-MADAGASCAR-DEV-RURAL@eas.europa.eu



Financé par
l'Union européenne



Ministère de
l'Economie
et des Finances



CONSERVATION
INTERNATIONAL
Madagascar



"PAYSAGES DURABLES DANS L'EST DE MADAGASCAR"

Mission du Secrétariat de Green Climate Fund à Madagascar

Au mois de septembre 2024, le Secrétariat du GCF (Green Climate Fund) en Corée, accompagné des hauts responsables de CI-GCF se sont rendus à Madagascar et ont rendu visite à Monsieur Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable et l'AND (Autorité Nationale Désignée) du GCF. Ils sont descendus sur terrain pour voir les réalisations et discuter avec les communautés bénéficiaires au niveau des communes et fokontany. La mission a eu pour objectif principal d'explorer les leçons acquises que le projet Paysages Durables dans l'Est de Madagascar pourrait apporter à la gestion du portefeuille du GCF et à la création d'investissements futurs dans le secteur des forêts et de l'utilisation des terres. Des représentants des Ministères de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et de l'Agriculture et de l'Elevage (MinAE) des Régions d'intervention du Projet, et les autorités locales ont honoré de leurs présences ces rencontres avec les communautés pendant deux semaines. Les visiteurs ont exprimé leur entière satisfaction quant à la réussite du Projet.



Visite du GCF Corée à Antananarivo

Clichés : Chiffres et témoignages sur les Paysages durables dans l'Est de Madagascar

Sept années investies pour mettre en œuvre un Projet qui ambitionne de renverser la vulnérabilité des petits paysans agricoles face au changement climatique ont porté leurs fruits à plus d'un titre.

Si le financement de Green Climate Fund pour la mise en œuvre du projet Paysages durables dans l'Est de Madagascar est actuellement à sa fin, un début d'espoir apparaît nettement pour le futur des communautés rurales vulnérables au changement climatique.

A la veille de la fin du financement, en 2024, le Projet, mis en œuvre conjointement par Conservation International Madagascar (CI) et le BNCCREDD+ ou Bureau National du Changement Climatique et de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, dans les paysages Corridor Forestier Ankeniheny Zahamena ou CAZ et Corridor Forestier Ambositra Vondrozo ou COFAV, confirme avoir atteint ses objectifs globaux de promouvoir la résilience des ménages de petits paysans agricoles face au changement climatique, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation.

Spécifiquement, le Projet vise a) le "renforcement de la capacité d'adaptation des ménages de petits paysans agricoles et la réduction à leur exposition aux risques climatiques", et met en œuvre des actions permettant de réduire leur vulnérabilité à travers un Programme d'Agriculture durable (incluant l'agriculture climato intelligente), et b) le maintien et le renforcement des couvertures forestières qui contribuent à la Réduction d'Emissions en CO₂.

Pour ce faire, le Projet développe et applique une approche de "Paysages adaptés au Climat" (Climate Smart Landscapes).

Les 23.800 ménages vulnérables ciblés en début du projet répartis dans les 72 communes riveraines de CAZ de COFAV ont, à l'heure actuelle, jout d'appuis de base (semences résilientes de cultures vivrières, matériels végétaux et de cultures de rente, formations techniques, lots de petits matériels agricoles, coaching et encadrement de proximité...) qui leur ont permis d'affronter les aléas générés par le changement climatique affectant des années durant leur quotidien en tant qu'agriculteurs et de contribuer de manière active et consciente aux actions de restauration forestière. Actuellement, 118.309 adoptants des techniques d'Agriculture durable sont enregistrés. 17 125 hectares de paysages agricoles critiques sont gérés durablement par les communautés locales, et 1 988 hectares de paysages agricoles restaurés.

Selon les résultats des estimations des Réductions d'Emissions en Carbone approuvés par l'équipe technique du BNCCREDD+ suivant le standard national, un total de 8.3 MtCO₂eq de Réduction d'Emissions a été observé durant la phase de mise en œuvre du projet de 2019 à 2023 prouvant sa performance.

On constate également une tendance à la diminution du taux annuel de déforestation depuis le début du projet, où avant 2018, le taux était de plus de 3% et actuellement à 1.8%.

Plus de 3.146 hectares de forêts sont restaurés avec de jeunes plants majoritairement autochtones, produits en pépinières par les VOIs, les Associations de femmes et les Personnes Affectées par le Projet ou PAPs. En moyenne, annuellement, plus de 350.000 ha de forêts sont surveillés de manière régulière de par les patrouilles communautaires et des survols par les drones ainsi qu'à travers des contrôles forestiers menés conjointement par les équipes des Directions Régionales de l'Environnement et du Développement Durable avec les forces de l'ordre et Conservation International.

Vingt-cinq établissements scolaires primaires et secondaires (1.250 élèves et enseignants) ruraux sont, depuis ces deux dernières années, sensibilisés sur les problématiques du changement climatique, et convertis en Écoles pilotes, en reverdissant le domaine scolaire, et entretenant des jardins potagers. 207.066 personnes (bénéficiaires et non bénéficiaires) ont été approchées et reçu des informations et formations nécessaires et incontournables sur le changement climatique et ses impacts, ainsi que les mesures et dispositifs pour y faire face de manière durable.

Vers la pérennisation des acquis



Unité de transformation locale à Miarinarivo Ambalavao

Il est notoire que les impacts doivent se ressentir dans chaque foyer/ménage dans le long terme.

Des changements significatifs sont notés quant au discernement des communautés sur les perturbations climatiques qui ont conditionné et affectent leurs productions agricoles, voire leur vie toute entière et les générations futures, si aucune mesure n'a été prise. Leurs applications et assiduités ont abouti, traduites par l'adoption de nouvelles pratiques plus durables et rentables, en termes de rendements agricoles et de revenus additionnels qui ont apporté une réelle amélioration dans les foyers. Si les uns ont délaissé les pratiques néfastes tels que les cultures sur brûlis pour une agriculture sédentaire avec les techniques appropriées pour faire face au changement climatique, les autres ont repris leurs parcelles de culture originelle. La pratique de l'Agroforesterie et l'Agriculture de conservation deviennent des pratiques courantes et appréciées par les ménages.

Les Coopératives, mises en place dans les communes rurales de Didy (District Ambatondrazaka), de Morarano Gara et Fierenana (District Moramanga), de Miarinarivo (District Ambalavao), d'Anjahamana (District de Brickaville), d'Ambodilazana (District de Toamasina II) et d'Ikianjavato (District de Mananjary) ayant bénéficié de formations sur l'Agribusiness, ainsi que de matériels de transformation; ont pu développer leurs activités, permettant aux ménages membres desdites Coopératives de gagner en valeurs ajoutées et par conséquent, d'accroître leurs revenus.

De par la qualité et la quantité des productions, les marchés beaucoup plus structurés, dont les foires régionales, nationales, voire internationales sont, ces dernières années, devenus accessibles pour les Coopératives regroupant les Associations et VOIs partenaires du Projet. Outre le nombre de contacts des Sociétés commerciales reçues, des commandes significatives pour l'écoulement des futures productions, entre autres, en arachide et cannelle y ont été reçues.

Les précieux appuis émanant des Directions Régionales de l'Agriculture et de l'Elevage, ainsi que celles de l'Industrie et du Commerce ont été conséquents durant la vie du Projet. En collaboration avec le BNCCREDD+ et les autorités régionales, des stratégies pratiques pour la pérennisation des acquis sont développées et seront incessamment planifiées à travers les référentiels régionaux tels que les Schémas d'Aménagement Communaux et Régionaux. Un Paysage où les communautés évoluent en harmonie avec la préservation soutenue des ressources naturelles atténuerait les chocs climatiques et favoriserait leur résilience dans le long terme.



Participation aux Foires Internationales à Tanjombato



- Zone d'intervention cible : Corridor Ankeniheny-Zahamena (CAZ) et Corridor Forestier Ambositra-Vondrozo (COFAV) incluant 72 communes circonscrites dans quinze Districts et huit Régions.
- Maintenir l'intégrité de 683.452 Hectares de forêt et autres écosystèmes.
- Bailleur de fonds: Green Climate Fund



PROTÉGER LA MER ET LES CÔTES POUR LE BIEN-ÊTRE DU PEUPLE MALGACHE.

L'Organe de Lutte contre les Événements de Pollution marine par hydrocarbures (OLEP), rattaché au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, a récemment organisé un exercice national de préparation pour la gestion des déversements d'hydrocarbures en mer. Cet exercice, qui s'est déroulé du 13 au 15 juin 2024 à Toliara, capitale de la région Atsimo-Andrefana, a été sous l'égide de Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE.



Dirigé par le Coordinateur national de l'OLEP, Monsieur RATOLONJANAHARY Damy Jean Baptiste, cet événement a rassemblé divers organismes étatiques, des représentants des autorités régionales et des acteurs privés opérant dans le domaine maritime dans la région Atsimo-Andrefana. Ce programme national de préparation s'inscrit dans les missions fondamentales de l'OLEP, visant à renforcer la coopération entre les parties prenantes du secteur maritime et à actualiser le Plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer et sur les côtes.



par hydrocarbures le long des côtes malgaches. La multiplication des passages de pétroliers élève aussi la probabilité d'accidents, de fuites ou de déversements involontaires.

Face à ces enjeux, il est essentiel que les acteurs de la région Atsimo-Andrefana soient formés aux meilleures pratiques en matière de gestion des incidents de pollution marine. Une préparation optimale permettra de réagir efficacement en cas d'urgence, assurant ainsi la protection de ses ressources précieuses pour les générations actuelles et futures.



L'exercice s'est déroulé en deux phases. Les 13 et 14 juin ont été consacrés à des sessions de formation sur la coordination des interventions et la clarification des responsabilités de chaque entité, conformément au Plan national. Le 15 juin, une simulation pratique en mer a été réalisée en collaboration avec la Marine nationale.

Il convient de rappeler que l'OLEP organise annuellement un exercice national de ce type. Cette année, le choix de la région Atsimo-Andrefana a été motivé par l'évolution des routes maritimes, notamment le détournement des voies maritimes internationales.

En effet, les routes maritimes autour de Madagascar, et plus spécifiquement dans le canal du Mozambique, revêtent un caractère stratégique accru en raison de l'instabilité sécuritaire dans d'autres régions. Le conflit au Yémen et les attaques de navires dans la mer Rouge par des rebelles, ont entraîné un redéploiement des flux maritimes. De nombreuses compagnies maritimes préfèrent désormais contourner la mer Rouge et emprunter des routes plus sûres, notamment en longeant la côte sud de Madagascar et en traversant le canal du Mozambique. Cette intensification du trafic maritime dans la région augmente le risque de pollution marine



SUIVI ECOLOGIQUE A LONG TERME DE LA BIODIVERSITÉ ET DES ECOSYSTEMES DES AIRES PROTÉGÉES GÉRÉES PAR MADAGASCAR NATIONAL PARKS

La gestion d'une Aire Protégée (AP) est basée sur le maintien de l'intégrité de l'écosystème afin de mieux conserver la biodiversité à travers le suivi des cibles de conservation de l'AP. Le suivi écologique est l'activité centrale de la conservation ; il est présenté comme la clé de voûte de la conservation de la nature dans le monde entier car il mesure à la fois l'effort des activités de conservation, l'impact des pressions et de la gestion de l'AP ainsi que la connaissance biologique, écologique, socio-écologique et socio-économique de l'AP.

Le suivi écologique est alors le moyen de vérification de la capacité et de l'efficacité de la gestion d'une AP par rapport à son objectif final : la conservation à long terme de l'écosystème et sa biodiversité. Madagascar National Parks suit actuellement 317 cibles de conservation terrestre et marine pour les 43 aires protégées et a installé des dispositifs de suivi que ce soit pour la faune ou pour la flore et les types d'écosystèmes représentatifs de l'AP. Trois types de suivi écologique sont effectués au niveau de Madagascar National Parks :

(1) Le suivi écologique normal effectué par les Agents de Parc / Réserve. Ce type de surveillance suit le protocole de suivi écologique standard de Madagascar National Parks. Il s'agit d'une surveillance périodique avec un dispositif bien défini dans chaque Aire Protégée. Celle-ci est en cours de mise à jour actuellement en collaboration avec plusieurs entités notamment Madagascar Botanical Garden (MBG) pour le protocole de suivi floristique financé par la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM). Le plus spécifique de cette activité de conservation de Madagascar National Parks concerne le suivi écologique marin représentant une équipe mobile avec une forte expertise dans la plongée sous-marine et dans le suivi des récifs coralliens pour définir l'état de santé de l'écosystème pour les huit (8) Parcs Nationaux Marins.

(2) La mise en place d'un suivi écologique participatif en collaboration avec la communauté locale constitue l'une des initiatives visant à préserver la source de revenus de la communauté locale. Un projet financé par l'USAID depuis 2018 a mis en place un suivi participatif dans six (6) aires protégées terrestres de MNP. Un renforcement de capacité sur l'identification au niveau des espèces a été effectué pour la communauté locale en 2019 pour qu'elle puisse effectuer ce suivi écologique. La production d'environ 250 guides d'identification pour les mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens a fait l'objet de supports de matériels durant la mise en œuvre de cette activité. Le résultat de ce projet a montré l'efficacité de la communauté locale dans les activités de conservation de l'AP, en particulier l'implication des femmes pour le suivi de la biodiversité.

(3) Il est important d'investir dans la recherche et d'encourager la collaboration entre les parties prenantes, les gestionnaires d'Aires Protégées et aussi les acteurs locaux afin d'avoir une garantie dans la qualité de suivi écologique pour une conservation durable. Ce suivi représente à la fois un outil utilisé dans le suivi des impacts des activités de conservation et un moyen d'enrichir la connaissance de la biodiversité et de l'écosystème. Une Intégration des résultats de recherche de chaque chercheur est en cours d'élaboration en ce moment à travers entre autre l'évaluation de la viabilité des cibles pour le logiciel MIRADI share.

Le suivi écologique est un diagnostic continu ou ponctuel de l'état de santé écologique d'une Aire Protégée et ce pour optimiser la gestion des ressources à des fins de conservation.



LE PROTOCOLE DE MONTRÉAL : UNE ETAPE MAJEURE POUR L'ACTION CLIMATIQUE.



"Madagascar renforce ses engagements pour la protection de la couche d'ozone: un pas décisif vers un avenir durable"

Antananarivo, 16 septembre 2024 – Madagascar a récemment célébré la Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone, un événement marquant pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Sous l'égide du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, Max Andonirina FONTAINE, et de la Représentante Résidente de l'ONUDI à Madagascar, cette journée a été l'occasion de renforcer les engagements locaux envers la protection de la couche d'ozone.

Une collaboration renforcée

Cette célébration a été le théâtre d'une avancée significative dans la collaboration entre le Ministère de l'Environnement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Lors de l'événement, un matériel essentiel a été remis pour faciliter l'élimination des substances nocives qui détériorent la couche d'ozone, tout en améliorant la gestion des gaz réfrigérants. « Cette aide de l'ONUDI est cruciale pour renforcer nos capacités locales », a affirmé le Ministre FONTAINE, soulignant l'importance de cette coopération pour l'avenir écologique de Madagascar.



Un partenariat pour l'innovation

Un moment clé de cette journée a été la signature d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Environnement et l'Université d'Antananarivo. Ce partenariat vise à promouvoir la recherche et la formation sur les enjeux liés à la protection de la couche d'ozone. En investissant dans l'éducation et la sensibilisation, Madagascar s'engage à former une nouvelle génération d'experts capables de répondre aux défis environnementaux contemporains.

Formation de techniciens

Parallèlement, une formation de trois jours a été lancée pour les techniciens en gaz réfrigérants. Cette initiative a pour but d'améliorer leurs compétences, leur permettant ainsi d'appliquer des pratiques durables et de minimiser l'impact environnemental de leur travail. La formation est une réponse directe aux exigences croissantes d'une gestion respectueuse de l'environnement, qui est essentielle pour la santé de notre planète.

Un engagement global

La Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone est non seulement un rappel des défis que nous devons surmonter, mais aussi une célébration des progrès réalisés grâce au Protocole de Montréal. Cet accord international, adopté en 1987, a permis d'éliminer des millions de tonnes de substances nocives pour la couche d'ozone, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique. Madagascar, en renforçant ses efforts locaux, s'inscrit pleinement dans cette dynamique mondiale.

L'événement du 16 septembre à Antananarivo illustre l'engagement de Madagascar envers la protection de l'environnement et le développement durable. Grâce à des initiatives concrètes et à des partenariats stratégiques, le pays renforce sa capacité à faire face aux défis climatiques tout en protégeant la couche d'ozone. En avançant collectivement, Madagascar montre qu'il est possible de conjuguer développement économique et protection de l'environnement, un impératif pour les générations futures.

LE PROJET KOBABY, POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE DE LA REGION DIANA A TRAVERS LE RENFORCEMENT DE SES AIRES PROTEGEES ET LE PARTAGE DES AVANTAGES GENERES PAR CES AIRES PROTEGEES

Le projet KOBABY a démarré en 2018. La mise en œuvre du projet est assurée par une subvention de 7 millions d'euros octroyée par la France à travers l'Agence Française de Développement.

La spécificité du projet réside dans son approche systémique/ holistique intégrant activités de Conservation et Développement. Ces activités sont mises en œuvre de manière décentralisée portant le centre de gravité des prises de décision au niveau de la région DIANA pour laquelle Gouverneur Communes, Communautés et STD ont un pouvoir délibératif au sein du Comité de Pilotage.

Les activités de conservation se concentrent sur l'amélioration de la gestion et de la gouvernance de 09 aires protégées ou AP (05 terrestres, 03 marines et 01 mixte) dont le budget représente 34% du budget alloué au projet, celui des activités de développement 42% démontrant l'importance donnée au développement local et au bien-être des populations riveraines aux AP. Les activités de développement sont mises en œuvre selon une démarche « facilité d'intervention », un outil de financement permettant de choisir les activités après une connaissance suffisante de la zone d'intervention et en concertation avec les parties prenantes. 05

filiales sont promues, 04 filières agricoles et la filière tourisme. Le développement de ces 04 filières agricoles sélectionnées, à savoir le riz parfumé, le miel (terrestre et de mangrove), les fruits et la pêche se construit sur une démarche d'agrégation agricole et est porté par des agrégateurs jouant le rôle de facilitation entre organismes de producteurs et opérateurs de marché. La filière tourisme est développée avec chacun des gestionnaires d'aires protégées et quelques sites présentant de fortes potentialités écotouristiques et gérés par les communautés. Le fil conducteur de toutes ces activités est résumé dans la théorie du changement du projet KOBABY qui peut se résumer comme suit

Théorie du changement du projet KOBABY

Si les acteurs de la gestion des aires protégées de la région DIANA (structures cogestionnaires d'Aires Protégées, DREDD, Région, OSC), renforcés dans leurs capacités respectives, œuvrent conjointement à un meilleur partage des pouvoirs et des responsabilités entre structures cogestionnaires d'AP ; à la production et à la diffusion de connaissances scientifiques sur les AP, et à une surveillance et une chaîne de contrôle des pressions plus efficace (composante conservation du projet) Et que les aires protégées deviennent des leviers de développement économique pour elle-même et pour les populations avoisinantes et d'amélioration du bien-être des populations (composante développement du projet). Alors la gestion des aires protégées de la DIANA sera effective et durable et contribuera au développement régional.



La construction par le projet KOBABY d'une synergie des acteurs œuvrant dans les 09 aires protégées prioritaires et dans la valorisation des potentialités agricoles, halieutiques (47% des métiers de la Région) et touristiques (13%) a abouti à un effet d'amélioration du bien-être des populations des 28 communes riveraines aux 09 aires protégées prioritaires du projet. Cette perception des acteurs locaux d'un partage des avantages des aires protégées est favorable à une prise de conscience collective en faveur d'une cogestion des AP mais aussi des ressources naturelles des territoires communaux riverains aux

AP. Après 6 ans de mise en œuvre du projet, le processus de changement vers une gouvernance partagée est déclenché, des revenus sont générés de manière durable grâce à des marchés sécurisés, des produits de qualité commercialisés, des emplois générés, des recettes fiscales améliorées au sein des communes et un renforcement de capacité à tous les niveaux, dans les communes riveraines aux AP. Des mécanismes de financement durable des activités de conservation sont en devenir et seront, à terme, institutionnalisés.

Parc national mixte de Lokobe : Gestion d'une aire protégée – sécurisation par des transferts de gestion de forêts – promotion des filières miel et fruits – électrification rurale au bénéfice des communautés riveraines, co-gestionnaire de l'aire protégée

Le projet KOBABY contribue au financement d'activités inhérentes aux attributions classiques d'un gestionnaire d'aires protégées incluant l'entretien des circuits touristiques, les patrouilles, les brigades mixtes, le suivi écologique et l'acquisition de nouveaux matériels/équipements mais se démarque par i/l'élaboration des documents de référence : Plan d'aménagement et de Gestion et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale 2024-2029 ; ii/deux transferts de gestion de forêts sécurisant le parc sous forme de ceinture verte autour de l'aire protégée terrestre ; iii/ promotion de deux filières : miels et fruits favorisée par deux opérateurs de marché, DISTRIMAX et Les Fruits de Madagascar sécurisant les marchés du miel et de la chaîne de valeur mangues, ananas, corossol tous deux basés à NosyBe et iv/construction de deux maisons solaires permettant l'électrification de 120 ménages en passe de doubler à partir de 2025. Nos Solar Mamas dont Volatiana Georgette méritent nos applaudissements !!! Notons que l'offre reste inférieure à la demande pour les fruits et le miel. L'agrégateur agricole joue le rôle crucial en termes de services de proximité dans l'encadrement de la production et l'amélioration des vergers existants pour le cas de la filière fruits, services appréciés par les opérateurs de marchés. Le parc est à féliciter en termes d'augmentation de sa fréquentation touristique et des recettes générées par le droit d'entrée, en hausse de 165% au 3ème trimestre 2024 par rapport à l'année 2023.



Aire Marine Protégée du Corridor Marin des 7 Baies : Gestion d'une AMP – promotion de la filière pêche durable au bénéfice des associations de pêcheurs, cogestionnaire de l'AMP



En 2022, une convention de subventions pour la promotion de la pêche durable dans et autour de l'Aire Marine Protégée AMP Corridor Marin des Sept baies ou CM7B a été signée entre le projet KOBABY et la société SAHANALA. Objectif : valoriser durablement des ressources halieutiques issus d'activités d'un millier de pêcheurs pratiquant la petite pêche et la pêche artisanale dans et autour de l'AMP CM7B. Le gestionnaire de cette AMP, Conservation International est lui aussi bénéficiaire d'une subvention du projet KOBABY régie cette fois par une convention de partenariat signée en 2021 et couvrant le territoire de cinq communes. Ces deux conventions mises en œuvre simultanément permettent de valoriser durablement cette Aire Marine Protégée au bénéfice des populations riveraines de pêcheurs et de la préservation de la biodiversité marine et côtière (mangroves). Plus de 2 000 pêcheurs formels et les populations des cinq communes riveraines à l'AMP vont bénéficier des activités mises en œuvre depuis les études de stock, l'organisation de patrouilles dans et autour de l'AMP, le suivi écologique participatif,

formations sur les bonnes pratiques de pêche, la traçabilité des produits, le reboisement/restauration de mangroves aux activités de pêche dont la plus importante concerne la pêche aux poulpes. Cette dernière profite aussi aux femmes qui pratiquent la pêche à pied. SAHANALA favorise la diversification des activités de pêche : poulpes, crabes, crevettes, poissons et bientôt les langoustes. Une visite-échange à Fort-Dauphin, la capitale de la langouste, vient d'être organisée sur fonds KOBABY. L'appui aux équipements et matériels de pêche dotés aux 08 associations de pêcheurs représente une part importante de la subvention allouée à SAHANALA qui conditionne les produits et assure la vente à l'export. Le 14 août 2024, le Ministre de l'Environnement Max FONTAINE a assisté à la remise de 08 bateaux de pêche (05 bateaux en bois et 03 en fibre, toutes motorisées), 46 kits de plongée, 10 palangres de surface, 100 nasses, 10 casiers à vivier, 06 caisses isothermes, 06 glacières et 03 GPS. Les pêcheurs voient leurs revenus s'améliorer progressivement (en qualité, quantité et en termes de diversification). Pour le cas particulier du poulpe, les associations de pêcheurs ont même demandé une deuxième période de fermeture pour permettre un accroissement de la taille des poulpes. La préservation notoire des mangroves de l'AMP impacte positivement sur les ressources halieutiques (crabes, crevettes, poulpes) et peut devenir une attraction touristique. Notre gratitude au VOI IAMI, déjà primé par le projet KOBABY parmi les 09 VOI méritantes de la Région. Les 05 communes ont pu améliorer leur recette fiscale (ristournes). A terme, ces 08 associations de pêcheurs du CM7B seront affiliées à la Fédération des Pêcheurs de SAHANALA pour plus d'avantages (retours de bénéfice, formations, développement social, renforcement des capacités...). La perte de couverture forestière en amont constitue une réelle menace sur les activités de pêche et la viabilité même de cette AMP par envasement et ensablement des mangroves. Une réflexion au niveau de la Région DIANA et des services techniques doit être menée.



Deuxième participation du Projet KOBABY à FIER MADA du 07 au 11 août 2024 : vers une intensification des activités en faveur de l'approche Conservation et Développement Intégrés dans la région DIANA

En participant à cette 25ème édition de la Foire Internationale de l'Économie Rurale (FIER MADA) 2024 réunissant plus de 400 exposants, le projet KOBABY a voulu partager encore une fois son approche de la conservation par le développement de filières autour des aires protégées de la région DIANA. Il s'agissait pour le projet de valoriser des produits du terroir de la région Diana tels que vary magnitry et faciliter le couplage Organisation de Producteurs et Opérateurs de Marchés pour les filières miels, fruits, pêche et riz parfumé mais aussi pour le secteur tourisme, avec un accent particulier donné aux activités touristiques à base communautaire. Cette 2ème participation du projet KOBABY avait aussi pour objectif de renforcer la visibilité de l'approche intégrée et décentralisée de la gestion durable des ressources naturelles du projet auprès du grand public.

Une vitrine pour des produits du terroir et une plus grande visibilité du projet

FIER MADA 2024 a offert au projet KOBABY une plateforme exceptionnelle pour exposer les richesses de la région DIANA. Fort de ses 09 stands et un budget conséquent, le projet a su capter l'attention des visiteurs et susciter des retours encourageants, notamment sur la diversité des produits présentés et la compréhension de l'approche conservation et développement territorial de la région DIANA. Les produits tels que le riz parfumé et les articles de vannerie à base de feuilles de palmiers mokoty, Bismarkia nobilis et satrana, Hyphaene coriacea, ont particulièrement brillé, démontrant le fort potentiel économique de la Région. L'importance du packaging et de la qualité des supports de communication financés par le projet y ont porté leurs fruits et ont permis de démontrer leur importance.

Un succès commercial et des défis à relever

Le projet KOBABY a facilité la participation de 28 exposants, incluant des agrégateurs de filière tels que le consortium RESEAU SOA - Union Matanjaka - AFDI, promoteur du riz parfumé Madame rose, READ DSS pour le miel terrestre, HELVETAS, pour les miels de mangrove et terrestre et les fruits séchés produits en périphérie d'aires protégées et de paysages de mangroves gérés par des ONG, gestionnaires d'aires protégées. L'ONG SAGE a présenté ses produits de vannerie en palmier satrana, deux variétés d'igname et de la farine d'igname, naturellement sans gluten. L'ONG FANAMBY, elle, promeut la production, de miel d'espèces forestières endémiques telles que le zahana ou Phyllarthron madagascariense, les achards de citrons confits, et des articles de vannerie issus de peuplements naturels de bambou. Les gestionnaires d'aires protégées à vocation touristique, dont le Missouri Botanical Garden et le Wild Conservation Society, étaient également présents, ainsi que des représentants de communautés locales gestionnaires de sites touristiques à base communautaire comme le VOI KOFAMA, gardien de l'exceptionnel site des TSINGY MAHALOKA, le VOI FIVOARANA, gestionnaire de peuplements naturels de palmiers et spécialisé dans la vannerie en mokoty et satrana. Le site touristique du Lac Mahery dédié au birdwatching, porteur d'une approche de cogestion Gestionnaire d'Aire Protégée- Commune/Communautés - Office du Tourisme y a été aussi présenté. FIERMADA a aussi été une opportunité pour vulgariser une approche de conservation in situ par les communautés



locales d'un poisson endémique menacé et côté à la bourse des poissons, le panchypanchax sakaramyi. Les Représentants de la Direction Régionale de l'Environnement et la région DIANA y ont participé en tant que porteur du projet KOBABY, décentralisée dans ses modalités de mise en œuvre.

Quelles Perspectives ?

FIER MADA a permis une fois de plus aux organisations de producteurs riveraines aux aires protégées de prendre conscience de l'importance de la qualité de leurs produits, du lien entre conservation et développement et des efforts qui restent encore à fournir pour conquérir les marchés. Le projet KOBABY, en accompagnant ces initiatives locales, a joué un rôle crucial dans la valorisation des savoir-faire régionaux tout en favorisant une approche démontrant que la conservation peut s'allier au développement.

Projet KOBABY

+261 32 03 277 04

orakotondrasoa@kobaby.mg

www.kobaby.mg



VOI KOFAMA
promotion de l'écotourisme à base communautaire des TSINGY MAHALOKA - construction d'un partenariat gagnant-gagnant avec le secteur privé

Un contrat de transfert de gestion des Tsingy Mahaloka au VOI KOFAMA des Tsingy Mahaloka, un site s'étendant sur 150 hectares présentant des formations karstiques spectaculaires dénommées Tsingy abritant d'immenses grottes souterraines, parmi les plus importantes à Madagascar selon les géologues et des îlots de forêts forestiers refuge pour les lémuriens, a été signé en juillet 2019 pour une durée de 03 ans. Plusieurs activités de renforcement de capacité ont été menées, notamment une révision du Plan d'Aménagement et de Gestion du site, la maîtrise d'outils de suivi écologique de lémuriens et plusieurs visites-échanges permettant aux communautés de se familiariser à la promotion de l'écotourisme. Ce contrat a été renouvelé en décembre 2023 pour une durée de 10 ans, avec un appui-conseil plus intensif du projet sur la valorisation écotouristique du site, l'apprentissage à la vie associative, des formations en techniques de guidage et la construction d'un partenariat avec le secteur privé, gestionnaire d'un établissement hôtelier, Iharana Bush Camp (IBC), installé sur site depuis plus d'une dizaine d'années assurant le marketing des circuits aménagés dans les tsingy et les grottes souterraines. Un appui du projet a permis l'établissement et la signature d'une convention gagnant - gagnant entre le VOI KOFAMA et IBC en septembre 2023. En 2024, le projet KOBABY a financé la construction d'infrastructures d'accueil des visiteurs et l'aménagement de deux nouveaux circuits et la réhabilitation de circuits existants, les travaux d'aménagement des circuits étant assurés par les membres du VOI KOFAMA. La fréquentation touristique du site est gérée conjointement par les deux parties pour éviter toute surcharge et gêne des visiteurs hébergés pour

la plupart par IBC. Les tarifs de visite et autres services ont été concertés entre les deux parties. A ce jour, la VOI KOFAMA est visité par plus de 5000 visiteurs, dispose d'une dizaine de pisteurs et bénéficie des recettes versées trimestriellement par IBC, couvrant largement les besoins de fonctionnement de la VOI (salaires des guides locaux, tenue, entretiens des circuits, confection de dépliants, impression de tickets d'entrée, etc.). Une première AG se tiendra à la fin de l'année pour présenter le bilan annuel des activités et concerter sur l'utilisation des recettes de 2024 dans un esprit de partage équitable des avantages générés par le site. Les communautés membres du VOI KOFAMA ont organisé le 28 septembre l'inauguration du site avec ses nouvelles infrastructures et ses nouveaux circuits. Le VOI KOFAMA a été primé en 2023 par le projet. Le staff du projet KOBABY et le Représentant de la Direction des Aires Protégées du Ministère de l'Environnement ont eu le plaisir de découvrir le nouveau circuit Masoandro. Toutes nos félicitations et plein succès au VOI KOFAMA au partenariat VOI KOFAMA - IBC.



Échos Environnementaux : LES ACTIONS DE LA DREDD DIANA AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

Le TGRNR dans la région Diana : Vers une gestion durable des ressources naturelles

La gestion des ressources naturelles renouvelables (TGRNR) est cruciale pour la conservation dans la région Diana. L'État, à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), a délégué cette responsabilité aux communautés locales, conformément à la loi n° 96-025 du 30 septembre 1996 et au décret n° 2000-027 du 13 janvier 2000.

Récemment, la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) a renouvelé six contrats de TGRNR et signé un nouveau contrat avec la Communauté Locale de Base (CLB) MIARADIA à Mataipako, portant le total à 106 CLB dans la région. Cette initiative vise à responsabiliser les populations locales et à promouvoir une gestion durable des ressources essentielles telles que les forêts, la faune, la flore et les services écosystémiques liés aux sources d'eau. Elle témoigne de l'engagement des autorités en faveur d'une gestion participative et durable des ressources naturelles.

Gestion de la pollution : La brigade verte s'engage pour un air plus pur

Face aux effets croissants du changement climatique, une brigade verte a été mise en place au niveau national, sous l'égide de la DREDD DIANA et des Officiers de Police Judiciaires Environnementaux. Leur mission consiste à contrôler les émissions de gaz d'échappement et à sensibiliser les transporteurs sur l'importance de l'entretien régulier de leurs véhicules.

Dans le district d'Antsiranana I-II, 180 véhicules ont été inspectés lors de six opérations, révélant que 14 d'entre eux émettaient des fumées excessives. Cette initiative vise à améliorer la qualité de l'air et à encourager une culture de responsabilité environnementale parmi les usagers de la route.



PSE dans la DIANA : Une étape décisive pour le bassin versant Irodo

Le Programme de Paiement pour Services Écosystémiques (PSE) du bassin versant Irodo a franchi une étape clé avec la collecte de données socio-économiques, hydrologiques et cartographiques. L'étude, lancée en janvier 2024, a été renforcée en septembre par le cabinet Miaramita, en collaboration avec GIZ F4F, et sous la coordination du MEDD et de la DREDD DIANA. Cette initiative est cruciale pour la gestion de l'eau face au changement climatique et à l'augmentation des usagers. La réussite de ce PSE dépend de la mobilisation des acteurs locaux et du soutien de l'État.

Validation du Plan d'Aménagement et de Gestion de trois aires protégées gérées par Madagascar National Parks

La région de Diana compte 19 aires protégées, incluant les Montagne d'Ambre, Ankarana, Lokobe et Nosy Tanikely, gérées par Madagascar National Parks. Leur Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) pour 2025-2029 a récemment été validé par la commission du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) en collaboration avec le MEDD et la DREDD DIANA. Ce PAG a pour objectif d'assurer la protection et la gestion durable de ces écosystèmes. Le projet Kobaby a notamment apporté un soutien financier significatif à cette initiative, soulignant l'importance de la coopération pour la préservation des patrimoines naturels de la région.



POUR UNE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ AXÉE SUR LES COMMUNAUTÉS

TANY MEVA, UNE FONDATION ENVIRONNEMENTALE À VOCATION COMMUNAUTAIRE

Créée en 1996, la Fondation Tany Meva est une institution de financement des **projets communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles**. Elle place les communautés au cœur de la conservation à travers son appui aux initiatives locales afin de conserver, restaurer et valoriser durablement les ressources naturelles au profit des communautés.

LES ANCIENS PLANS STRATÉGIQUES AXÉS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis sa création, la Fondation Tany Meva a mis en place cinq plans stratégiques quinquennaux qui lui permettent de contribuer aux enjeux de la gestion durable des ressources naturelles. Elle a de ce fait soutenu une diversité de projets liés aux thématiques suivantes :

- l'atténuation et l'adaptation au changement climatique,
- la conservation des écosystèmes,
- l'éducation environnementale,
- l'amélioration des conditions de vie des populations,
- l'appui institutionnel.

LES 04 VALEURS AJOUTÉES DU PLAN STRATÉGIQUE 5 :

Tany Meva a décidé de recentrer ses activités sur la gestion durable des ressources naturelles à travers la mise en avant des communautés.

- 1** Une nouvelle approche collaborative renforcée avec les partenaires pour accompagner les communautés à gérer les projets, préparer l'autonomie des communautés et garantir la pérennité des projets.
- 2** Une concentration sur cinq zones prioritaires :
 - Extrême Nord
 - Nord-Ouest
 - Corridor Ankeniheny Zahamena
 - Hautes Terres Centrales
 - Corridor Forestier Ambositra Vondrozo
- 3** Un objectif de financement ambitieux visant à accroître le Fonds de dotation porté de USD 10,3 à USD 25 millions afin d'assurer une capacité de financement croissante aux projets communautaires : USD 330 000 en 2023 à USD 1,2 million en 2027.
- 4** Trois axes d'intervention prioritaires : conservation, restauration écologique et valorisation durable des ressources naturelles au bénéfice des communautés.

ACCOMPAGNEMENT ET AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS DANS LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES !

UNE APPROCHE COMMUNAUTAIRE ACCOMPAGNÉE PAR LES PARTENAIRES D'APPUI

Tany Meva sert de pont essentiel entre les communautés locales et les bailleurs de fonds, un pont qui permet de faire entendre les voix et les besoins de ceux qui vivent plus près de la nature. Mais Tany Meva est aussi et avant tout un bailleur, qui finance les projets communautaires et permet ainsi de répondre à ces besoins. Les financements de Tany Meva visent exclusivement les projets portés par les communautés qui sont regroupées dans une Association ou Organisation communautaire, à condition que ces projets rentrent dans le cadre de ses missions et des thématiques en vigueur. Les Partenaires d'Appui assurent l'accompagnement en gestion de projets, la suivi-évaluation des projets et le renforcement de capacités des communautés.



2023 DES PROJETS COMMUNAUTAIRES EN COURS DE MISE EN ŒUVRE

Un appel à partenariats a été lancé par la Fondation Tany Meva en 2023 pour les paysages Nord-Ouest et Hautes Terres Centrales. Si ces deux paysages ont été priorités en 2023, la sélection des partenaires d'appui et des projets communautaires a été achevée et la mise en oeuvre des projets a déjà commencé.

7 PROJETS COMMUNAUTAIRES FINANCES - Durée 4 ans

Paysages d'intervention	Partenaires d'Appui	Organisations Locales Communautaires	Intitulé
Hautes Terres Centrales : AP Anjozorobe Angavo	Madagascar National Parks	Fikambanana Aingavao	→ Restauration forestière et plantation de gingembre/ poids de bambara
		Sahatsinjo Sakaizan'i Voahary	→ Restauration de la forêt dégradée, suivi et inventaire biologique à travers la culture contre saison et l'apiculture
		VOI Imaintsoanala	→ Restauration forestière, plantation de soja et de poids de bambara et apiculture
Nord-Ouest : AP Ankarafantsika	Association Fanamby	VOI HERISOA	→ Reboisement, restauration et protection
		VOI SAFIDY MANDROSO	→ Activités de patrouilles et reboisement
		VOI MAMELONARIVO	→ Restauration forestière, reboisement et plantation de rafia
		VOI KMATA	→ Reboisement, patrouille et élevage de filao

Ces deux nouveaux Partenaires d'Appui avec les sept nouveaux projets communautaires ont signé un contrat de partenariat avec Tany Meva à l'hôtel Colbert Antananarenina le 12 Août 2024 : une occasion de présenter son outil de développement institutionnel que la fondation a développé pour les organisations communautaires.

2024 LES APPELS A PARTENARIATS / PROJETS

L' appel à projets pour l'année 2024 est en cours. L' octroi pour les projets communautaires sélectionnés est prévu se tenir en décembre 2024. Les trois PA (kaoperativa FIFIMPAVA, Fédération MIARADIA, HEALTH IN HARMONY) ont été sélectionnés pour accompagner les projets dans les paysages Hautes Terres Centrales, Corridor d'Ankeniheny-Zahamena et le Corridor forestier Ambositra Vondrozo.

Paysages prioritaires	Partenaires d'Appui
Hautes Terres Centrales	Kaoperativa FIFIMPAVA
Corridor d'Ankeniheny-Zahamena	Fédération MIARADIA
Corridor forestier Ambositra Vondrozo	HEALTH IN HARMONY

2025 PROCHAINEMENT

D' autres appels seront lancés en 2025. Restez informés !

Madagascar National Parks



« Les visiteurs contribuent à leur conservation »



For Life

